

● SECTEUR AGRICOLE/FIDA

Les efforts engagés par l'Algérie présentés à Rome

(P24)

LE MAGHREB

Le Quotidien de l'Économie

LE PROJET DE LOI RELATIF À L'APPRENTISSAGE PRÉSENTÉ BIENTÔT À L'APN

L'année 2018 s'annonce sous de bons auspices



Cette année 2018 s'annonce sous de bons auspices pour la formation et l'enseignement professionnels dans notre pays et les indicateurs sont bien visibles. Le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Mohamed Mebarki a fait savoir, mardi dernier que le projet de loi relatif à l'apprentissage sera bientôt soumis à l'Assemblée nationale populaire (APN). Ce qui est d'importance capitale pour le futur des filières concernées par l'apprentissage.

(Lire en Page 4)

● SONATRACH-SAIPEM

Signature d'un accord pour le règlement des dossiers en litige

(P3)



● PROMOTION DES EXPORTATIONS

Le P-DG de la CAGEX prône une stratégie de redéploiement

(P4)

● ENTRE HANDICAPS INTERNES ET EXTERNES

L'économie nationale reste bridée



(P5)

● MALGRÉ LES MENACES DE PYONGYANG

L'ambiance persiste toujours à Guam

(P19)



● DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES NOUVELLES ET RENOUVELABLES

L'Algérie est appelée à dépasser la phase expérimentale

(P3)

ETATS-UNIS

Un bichon frisé lauréat du célèbre concours canin...



Le 142^e concours canin de New York, le Westminster Dog Show, a sacré mardi un bichon frisé parmi quelque 2.800 chiens de pure race venus de tous les Etats-Unis et de plusieurs autres pays. "Flynn", au pelage blanc comme une peluche, faisait partie des sept finalistes parmi lesquels figuraient aussi un border collie, un barzoï royal, un Schnauzer géant et un sussex spaniel.

"Cela est un peu irréel. C'est juste magique", a déclaré le propriétaire de "Flynn" Bill McFadden, en précisant avoir

appelé son chien d'après l'avocat Billy Flynn de la comédie musicale "Chicago".

Pour mettre en valeur leurs animaux, les propriétaires n'hésitent pas à faire appel à des professionnels qui facturent jusqu'à 500 dollars pour un seul chien.

Ce concours est l'un des plus vieux concours d'animaux aux Etats-Unis avec le concours hippique du Kentucky Derby.

...Quand un élan rencontre un hélicoptère, l'un des deux ne s'en sort pas



Il semble impossible qu'un hélicoptère rentre en collision avec un élan ? Cependant c'est ce qui s'est produit dans le comté de Wasatch aux Etats-Unis. Deux membres de l'équipage ont été légèrement blessés tandis que la bête a été tuée dans l'accident. Dans le cadre du programme de la gestion des ressources de l'environnement sauvage, deux hommes à bord d'un hélicoptère étaient en train d'essayer d'attraper un élan pour l'endormir et lui mettre un collier de surveillance afin de permettre à des biologistes d'effectuer une étude plus approfondie. Néanmoins, l'opération ne s'est pas déroulée comme prévu.

Comme l'indique la chaîne de télévision KUTV, la bête a accroché le rotor principal de la machine qui se trouvait à ce moment-là à une hauteur de trois mètres. "Nous attrapons des animaux chaque hiver et jamais un tel incident ne s'est produit", a annoncé un représentant du programme cité par KUTV. Lors de la collision, l'élan est mort tandis que les deux membres de l'équipage ont été légèrement blessés.

FRANCE

Une jeune fille décède suite à la collision entre un bus scolaire et un camion

Une jeune fille est décédée et deux autres personnes ont été blessées dans la collision entre un camion et un bus scolaire lundi matin sur la RN 165 entre Auray et Vannes (dans l'ouest du pays), selon plusieurs médias français.

Un bus scolaire de la société Keolis était stationné sur le bas côté de la route à hauteur de la sortie Plougoumelen, dans le sens Auray-Vannes, pour une raison encore inconnue aux alentours de 7 h 15 heure locale. D'après les premiers éléments de l'enquête, le chauffeur du bus se trouvait à proximité du véhicule avec une passagère. Un camion de location de la société Kiloutou a alors percuté le bus à l'arrière, projetant le véhicule sur le chauffeur et la jeune fille.

"Le conducteur du bus a été victime d'un traumatisme facial. Il a été conduit à l'hôpital de Vannes", a indiqué le lieutenant Barbu, chef des sapeurs-pompiers cité par la chaîne française Franceinfo, qui a également précisé qu'un "important dispositif de secours avait été déployé". L'enquête est en cours pour déterminer notamment les causes du stationnement du bus.

INSOLITE

Craignant d'être volée, une femme passe avec ses bagages dans un scanner

Avez-vous peur que vos affaires soient volées lorsque vous passez des contrôles de sécurité ? Vous n'êtes pas le seul. Une Chinoise n'a pas eu peur de se soumettre aux rayons X afin de protéger ses bagages. A la gare Dongguan, dans la province chinoise de Guangdong, une passagère craignait que ses affaires ne soient volées, alors que les bagages étaient déjà déposés sur le tapis. Pour être sûre que ses affaires n'allaient pas disparaître, elle a préféré ramper à travers un scanner de rayons X malgré le préjudice pour sa santé.

La femme a dit qu'elle ne pouvait pas laisser son bagage parce qu'elle ne faisait pas confiance aux agents de sécurité.

Sur le moniteur on peut voir la silhouette de son corps. On ne sait toujours pas ce qu'il y avait dans son sac. Vraisemblablement, la passagère transportait une grosse somme d'argent.

Une passagère a ignoré les recommandations du personnel de sécurité de la gare lui conseillant de ne pas se soumettre à des rayons X.



INDE

Huit morts à la suite de la chute d'un véhicule dans une rivière

Lundi matin, une jeep est sortie de sa route et a plongé dans une rivière de l'Etat du Jharkand, dans l'est de l'Inde, faisant huit morts et deux blessés graves, a annoncé la police.

L'accident s'est produit dans le district de Dumka, à 313 km au nord-est de Ranchi, chef-lieu de l'Etat du Jharkand.

"Le véhicule transportait des journaux destinés au siège du district ainsi que des passagers locaux au moment de l'accident", a précisé à Xinhua Kishore Kaushal, responsable de police de Dumka.

"Les blessés ont été transférés à l'hôpital et des efforts sont déployés pour récupérer les corps et le véhicule dans la rivière", a-t-il ajouté. La police a ordonné l'ouverture d'une enquête pour déterminer la cause de l'accident.



ATTENTION! LES SCIENTIFIQUES AVERTISSENT

Boire du lait n'est pas une bonne idée



Le risque d'infection par une bactérie qui attaque le tractus gastro-intestinal, due à la consommation de lait cru a été estimé comme 150 fois plus élevé qu'avec du lait pasteurisé.

Des experts de centres américains de contrôle et de prévention des maladies ont constaté, que la consommation de lait frais était associée à la propagation d'infections résistantes aux antibiotiques. Ainsi, en 2016 dans le Colorado, 12 cas d'infection par la bactérie *Campylobacter jejuni* ont été enregistrés, affectant le tube digestif avec des conséquences secondaires sur d'autres organes, des abcès et des nécroses, indique le portail spécialisé Ars Technica.

Malgré l'interdiction de la vente de lait frais dans l'Etat, certains agriculteurs américains ont réussi à la contourner, ce qui provoque une épidémie dans 171 fermes. Cependant, seulement 91 d'entre elles ont cessé de distribuer du lait après les mises en garde des autorités, rapporte le portail.

Selon les chercheurs, le nombre croissant d'épidémies de *Campylobacter jejuni* en 2015 a eu lieu en raison de produits laitiers qui n'étaient pas pasteurisés. Compte tenu des indicateurs épidémiologiques depuis 1993, le taux d'incidence a quadruplé. D'autant plus, que le risque d'infection par une bactérie due à la consommation de lait cru était 150 fois plus élevé que celui dû au lait pasteurisé.

Les scientifiques ont également rappelé les symptômes de l'infection par *Campylobacter jejuni*, tels que la fièvre, les spasmes intestinaux, les vomissements et la diarrhée. Il est à noter que ces microorganismes peuvent être trouvés dans l'eau et la nourriture, y compris le lait. De plus, ces bactéries sont résistantes à trois antibiotiques, la tétracycline, l'acide nalidixique et la ciprofloxacine.

DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES NOUVELLES ET RENOUVELABLES

L'Algérie est appelée à dépasser la phase expérimentale

Selon la directrice de recherche auprès du Centre de développement des énergies renouvelables (CDER), Nachida Kasbadji Marzouk, l'Algérie est appelée à dépasser la phase expérimentale et s'engager véritablement dans le développement des énergies renouvelables (EnR), tout en impliquant les secteurs de l'industrie, des transports et de l'habitat dans la promotion de ces énergies vertes.

M^{me} Kasbadji Marzouk, qui intervenait lors d'une conférence sur la situation actuelle du marché national et les perspectives d'évolution des énergies renouvelables en Algérie, organisée dans le cadre du Salon de l'électricité et des énergies renouvelables, a indiqué que l'Algérie accuse un énorme retard dans le

domaine des EnR, et ce, en dépit du lancement d'un programme dédié à leur développement. L'Algérie est classée aujourd'hui à la 18ème place à l'échelle africaine en matière de capacités installées, a fait savoir la même responsable. Selon la conférencière, le pays a mis en place une panoplie de lois et textes réglementaires devant régir ce secteur, sans pour autant arriver à avancer dans ce domaine.

Ainsi, pour rattraper le retard accusé, l'Algérie est appelée à dépasser la phase expérimentale et s'engager véritablement dans le développement des EnR, a-t-elle recommandé.

Il est également question, selon elle, d'impliquer les secteurs de l'industrie, des transports et de l'habitat dans la promotion de ces énergies vertes, et ce, en lançant des investissements devant tenir compte de cet aspect.

De l'avis de M^{me} Kasbadji Marzouk, les banques devraient pour leur part encourager l'investissement dans ce domaine, en accordant des prêts et des avantages particuliers.

Pour booster le développement des EnR et mettre sur pied une véritable industrie nationale en la matière, il est aussi recommandé d'encourager la création de petites et moyennes entreprises devant accompagner les investissements consistants lancés dans ce domaine.

Il faut dès maintenant penser à la maintenance des installations réalisées, d'où l'impératif d'encourager la sous-traitance dans

ce domaine, a-t-elle souligné.

Pour cette responsable, le respect des échéanciers fixés, au titre des programmes lancés et l'instauration d'une stabilité institutionnelle sont également de mise.

Abordant le programme relatif à la promotion de l'efficacité énergétique, Mme Kasbadji Marzouk a tenu à souligner qu'il avance très lentement par rapport à celui dédié au développement des EnR. De ce fait, l'Etat, selon elle, devrait mettre en place des mesures devant obliger les citoyens à installer, à titre d'exemple, un chauffe-eau solaire dans chaque nouvelle construction.

Il faut sensibiliser la population à réduire la consommation d'énergie à travers l'introduction des énergies renouvelables dans leur vie quotidienne, a-t-elle, à ce titre, suggéré.

Cette responsable, lors de son intervention, a tenu à rappeler que l'Etat a adopté en mai 2015, le Programme national de développement des énergies renouvelables et celui de la promotion de l'efficacité énergétique.

Le programme de la promotion de l'efficacité énergétique consiste, principalement, en l'amélioration de l'isolation thermique des bâtiments, le développement du chauffe-eau solaire, la généralisation de l'utilisation des lampes à basse consommation, la substitution de la totalité du parc de lampes à mercure par des lampes à sodium, la promotion du GPL/c et du GN/c, la promotion de la cogénération, la réali-



sation de projets de climatisation au solaire et le dessalement des eaux saumâtres.

Les pouvoirs publics se sont fixés comme objectif de réaliser un gain financier de 42 milliards de dollars à l'horizon 2030 à travers la réduction de 9% de la consommation d'énergie de la faveur de la mise en œuvre d'un programme national de développement de l'efficacité énergétique.

La mise en œuvre de ce programme devrait conduire notamment à l'isolation thermique de 100.000 logements par an ainsi

qu'à la conversion au GPL de plus d'un (1) million de véhicules particuliers et de plus de 20.000 autobus, en même temps que seront créés plus de 180.000 emplois.

Pour ce qui est du programme de développement des énergies renouvelables, il devra permettre au pays de faire passer la capacité de production électrique à partir des énergies renouvelables à 22.000 MW d'ici 2030, soit 27% du bouquet énergétique, contre une contribution actuellement de l'ordre de 2%.

Lamia O.

SONATRACH-SAIPEM

Signature d'un accord pour le règlement des dossiers en litige

La compagnie Sonatrach et le Groupe italien d'ingénierie et d'exploration pétrolière Saipem ont signé mercredi à Alger un accord pour le règlement des dossiers en litige entre les deux parties.

Cet accord a été signé par le P-dg de Sonatrach, Abdelmoumen Ould Kaddour, et son homologue de Saipem, Stefano Cao. Pour rappel, en décembre 2017,

la Cour internationale d'arbitrage (CCI) avait ordonné au Groupe Saipem de verser 135 millions de dollars à Sonatrach suite à un litige datant de 2014 dans le cadre d'un contrat pour la construction en Algérie d'une usine d'extraction des liquides associés à Hassi Messaoud et de séparation d'huile (projet LPG) dont le contrat avait été conclu en novembre 2008. A l'issue de

la cérémonie de signature du document de règlement des dossiers en litige entre les deux parties, M. Ould Kaddour a déclaré que cet accord permet "d'enterrer les litiges entre les deux compagnies qui sont partenaires depuis plusieurs décennies".

Pour sa part, le patron de Cao a affirmé que cet accord est "historique".

R. N.

ASSAINISSEMENT SANITAIRE

Une enveloppe de 90 milliards DA réservée à ce domaine

Lors d'une conférence de presse en marge de sa visite de travail à Djelfa, le ministre des Ressources en eau, M. Hocine Necib, a indiqué, mardi que la levée du gel sur les projets de son secteur concerne l'assainissement sanitaire pour lequel une enveloppe financière de plus de 90 milliards DA a été consacrée.

"La levée du gel sur les projets du secteur a touché le domaine de l'assainissement sanitaire sachant que les autres domaines n'étaient pas concernés par le

gel", a affirmé le ministre. Necib a précisé que "plusieurs wilayas à travers le pays ont bénéficié des projets dégelés pour l'assainissement sanitaire pour lequel une enveloppe financière de plus de 90 milliards DA a été consacrée".

Répondant à une autre question sur l'augmentation de la tarification de l'eau, le ministre a affirmé que "cette question n'est pas à l'ordre du jour du secteur". Concernant le taux de remplissage des barrages, le ministre a indiqué que "le taux national a

atteint 54% et devrait s'élever notamment après les importantes chutes de neige à travers différentes wilayas du pays".

Necib a rappelé par ailleurs l'intérêt accordé par l'Etat à l'amélioration de l'approvisionnement en eau potable affirmant qu'il y a une coordination étroite entre son ministère et le secteur de l'intérieur, des collectivités locales et de l'aménagement territorial en vue d'optimiser les prestations au profit des citoyens.

Nesrine M.

LA CONJONCTURE

de Nabil Benbachir

Le choix des armes pour les diplomaties arabes

Chaque pays, grand ou petit, fort ou faible, fonde sa diplomatie sur certains principes. Les grandes puissances appuient leur diplomatie sur leur capacité militaire à instrumenter pour réaliser des objectifs politiques. Certains définissent ce lien en disant par exemple que les Américains donnent une finalité politique à l'expression de puissance. Les Etats-Unis affirment publiquement la "prééminence de leurs intérêts stratégiques" et prennent en conséquence des décisions avant de consulter leurs alliés au sein de l'Otan.

D'autres pays et plus particulièrement ceux qu'on appelait les pays de l'Est ont rejoint l'Union Européenne pour intégrer l'Otan et "vivre" sous le parapluie protecteur américain. Une protection contre leur ancien dominateur, la Russie.

Parmi les pays arabes, il faudrait faire des distinctions. Les pays arabes du Golfe appuient leur diplomatie sur leurs grandes capacités financières (à défaut d'être des grandes puissances militaires ou économiques) et sur leur soumission totale aux Etats-Unis vers lesquels ils ont transféré leurs politiques extérieures et de défense. Un accord de défense avec les Etats-Unis est supérieur aux dispositions en la matière contenues dans la charte de la Ligue arabe. Ces pays sont concernés au premier chef par l'initiative de défense coopérative américaine. Troupes indigènes et matériels pré-positionnés pour les besoins américains dans la région.

D'autres pays arabes telle l'Egypte de Moubarak ambitionnaient d'être intégrés comme pivots dans l'architecture américaine de sécurité régionale. Un accord a été signé dans ce sens dans l'Egypte de Sadate qui recevait annuellement environ deux milliards de dollars. Le même traité signé par Israël mais pas bien sur les mêmes faveurs.

D'autres pays arabes dont on dit qu'ils cultivent le principe de leur autonomie de décision internationale déploient une diplomatie qui les met à l'abri des menaces. Des menaces américaines bien évidemment. L'exemple irakien en a instruit bien des pays. Des menaces également occidentales, quand on considère les cas de la Libye sans oublier la Syrie.

N. B.

LE PROJET DE LOI RELATIF À L'APPRENTISSAGE PRÉSENTÉ BIENTÔT À L'APN

L'année 2018 s'annonce sous de bons auspices

DOSSIER PRÉPARÉ PAR : SAÏD B.

Cette année 2018 s'annonce sous de bons auspices pour la formation et l'enseignement professionnels dans notre pays et les indicateurs sont bien visibles.

Jugez-en :

Le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Mohamed Mebarki a fait savoir, mardi dernier que le projet de loi relatif à l'apprentissage sera bientôt soumis à l'Assemblée nationale populaire (APN). Ce qui est d'importance capitale pour le futur des filières concernées par l'apprentissage.

Lundi dernier, le même ministre du secteur a annoncé à Blida, que l'Etat prendra en charge à partir de l'année en cours le versement d'une partie du présalaire des apprentis, la partie restante étant prise en charge par les entreprises économiques. Ce qui est une première tout aussi importante pour booster le mode de formation par apprentissage. De plus, le ministre a indiqué récemment que son secteur proposait pour la session de février 2018, plus de 290 000 nouveaux postes pédagogiques dans les différents types de formation, annonçant l'ouverture de 20 nouveaux établissements et le recrutement de 2000 nouveaux formateurs.

DES NOUVELLES SPÉCIALITÉS POUR LA PROCHAINE RENTRÉE

La prochaine rentrée professionnelle verra l'introduction d'une nouvelle spécialité dans le domaine du numérique sanctionnée par un diplôme de technicien supérieur en installation des réseaux de télécommunications, ainsi que la spécialité "conseiller téléphonique pour les personnes aux besoins spécifiques", a fait savoir M. Mebarki.

Il a ajouté qu'en application de la stratégie du gouvernement qui exige d'adapter la formation professionnelle aux besoins du monde du travail et de l'économie, il a été programmé 370 spé-

cialités réparties sur 22 branches professionnelles couvrant les métiers de l'industrie, l'agriculture, hôtellerie et tourisme, et le BTP, outre l'introduction de nouvelles spécialités dans plusieurs wilayas, à l'image de la transformation du plastique, la maintenance des équipements de télécommunication, la mécanique et la réparation des navires de pêche. Là, il est important de signaler au passage que la rentrée de la formation professionnelle-session de ce mois février est fixée officiellement pour le 25 février prochain. Les inscriptions pour cette nouvelle rentrée ont commencé le 07 janvier dernier et s'étaleront jusqu'à samedi prochain.

Par la suite, des journées de sélection et d'orientation seront organisées les 18,19 et 20 février. La proclamation des résultats aura lieu le 22 février alors que la rentrée est donc maintenue au 25 février.

Il faut bien noter également que le ministre a assuré que son secteur a les capacités et est prêt à répondre à toute la demande en matière de formation et d'enseignement professionnels grâce à son réseau constitué de 1.250 établissements de formation répartis au niveau national.

L'AIDE PRÉCIEUSE DU FNAC

Lors de son intervention au cours des travaux d'une journée d'étude sur "Les voies de promouvoir l'apprentissage et la formation continue au niveau des entreprises économiques", M. Mebarki avait précisé que le Fonds national de développement de l'apprentissage et de la formation continue (FNAC) prendra en charge, à partir de 2018, le versement d'une partie du présalaire des apprentis, conformément à l'arrêté interministériel du 9 avril 2017 fixant la nomenclature des recettes et des dépenses imputables.

L'Etat veut ainsi aider la formation professionnelle par l'apprentissage et répondre aux besoins des entreprises économiques en main-d'œuvre, en assurant à l'horizon 2019 la formation de plus de 70% du nombre global des stagiaires à travers l'apprentissage et 30% en mode de formation résidentielle.

Il est important de rappeler que le plan d'action qui a été élaboré pour les trois prochaines années consiste en la prise en charge par le FNAC de la formation péda-

gogique de 4.000 formateurs en apprentissage et l'impression de plus 400.000 livres et contrats d'apprentissage et l'octroi d'équipements au profit de près de 20.000 apprentis en formation dans des filières prioritaires.

AU SUJET DE LA LOI SUR L'APPRENTISSAGE

Invité du forum d'Echaab, le ministre a indiqué que le projet de loi relatif à l'apprentissage était "en examen au niveau de l'Assemblée populaire nationale (APN) et sera soumis au débat et au vote dans les prochains jours".

Le projet de loi, adopté en Conseil des ministres, accorde une place importante à l'apprentissage et prévoit l'implication des employeurs dans la définition des besoins en matière de formation et d'apprentissage, ainsi que l'ouverture de toutes les entreprises présentes dans le pays, à l'accueil des apprentis.

Le texte prévoit également des mesures incitatives au profit des stagiaires.

Le ministre a mis en avant, dans ce contexte, l'importance de l'apprentissage qui est selon lui le plus adapté aux besoins de l'économie et le meilleur moyen pour faciliter le recrutement des jeunes, soulignant que 80% du volume horaire dédié à la formation par apprentissage se fait au niveau de l'entreprise économique à travers des stages pratiques permettant de faciliter l'intégration des diplômés dans le monde du travail.

Ainsi le projet de loi fixant les règles applicables en matière d'apprentissage, adopté en Conseil des ministres, et qui prévoit notamment la création d'une banque de données auprès de l'administration centrale, sera présenté prochainement à l'Assemblée populaire nationale (APN).

Le texte qui accorde une place centrale à l'apprentissage à travers une démarche adaptée aux besoins de l'économie nationale et qui associe largement les entreprises et les employeurs, prévoit notamment "la création d'une banque de données auprès de l'administration centrale du ministère de la Formation professionnelle", lit-on dans l'exposé des motifs de ce projet.

Le texte précise que les données "sont établies par commune et par wilaya et comportent notamment la liste nominative et les qualifications professionnelles



des maîtres d'apprentissage, des artisans ainsi que la liste des employeurs".

Prévoyant l'implication des employeurs dans la définition des besoins en matière de formation et d'apprentissage, ainsi que l'ouverture de toutes les entreprises présentes dans le pays, à l'accueil des apprentis, le texte énonce que l'établissement public de formation professionnelle "doit veiller au respect des engagements, objet du contrat d'apprentissage et assurer la formation théorique et technologique complémentaires".

Dans le chapitre dédié au suivi, contrôle, et évaluation de l'apprentissage, le projet de loi indique qu'il "est institué un livret d'apprentissage permettant le suivi et l'évaluation périodique de la formation pratique et théorique de l'apprenti", relevant également que des inspecteurs du travail et des inspecteurs chargés de l'apprentissage "peuvent mener des opérations conjointes de contrôle dès la mise en apprentissage des apprentis, et de procéder à l'identification des nouveaux postes d'apprentissage au sein des organismes employeurs".

Dans le même chapitre, il est indiqué que dès la signature du contrat d'apprentissage, l'établissement public de formation "est tenu d'assurer l'affiliation de l'ap-

prenti au régime de sécurité et le versement des cotisations conformément à la législation et la réglementation en vigueur".

Dans la section réservée au contrat d'apprentissage, le texte note qu'il "est créé par le directeur de wilaya chargé de la formation et de l'enseignement professionnels, un comité ad-hoc de conciliation préalable à tout recours dans le cas de non-respect des conditions d'exécution du contrat d'apprentissage", soulignant que ce comité "est chargé d'apprécier les éléments constitutifs du litige et de le régler à l'amiable".

Le texte souligne également que les chambres nationale régionale et de wilaya du commerce et de l'industrie, de l'agriculture, de l'artisanat et des métiers de la pêche, les collectivités locales, ainsi que les unions professionnelles, les organisations patronales, les associations concernées contribuent à la promotion de l'apprentissage.

En matière d'avantages et de mesures incitatives, le projet de loi évoque des prix d'encouragement à décerner pour les parties qui se seront particulièrement distinguées en matière d'apprentissage (meilleurs apprentis, meilleurs maîtres d'apprentissage et artisans, meilleurs employeurs.....).

S. B.

PROMOTION DES EXPORTATIONS

Le P-DG de la CAGEX prône une stratégie de redéploiement

Intervenant, mercredi, à l'émission "l'Invité de la rédaction" de la chaîne 3 de la Radio algérienne, le P-DG de la compagnie d'assurance et de garantie des exportations, s'est exprimé sur les premières tentatives d'exportations hors hydrocarbures.

Tout en rappelant qu'elles ont débuté dans les années 80, "avec l'idée de pénétrer les marchés à l'international", le P-DG de la CAGEX considère qu'elles sont, jusqu'ici, restées "marginales".

Pour sortir de cette situation, M. Djillali Takiret prône une stratégie de redéploiement, dont l'une des mesures phares devrait consister, selon lui, à remettre à

niveau le dispositif juridique, afin de mieux organiser et accompagner ces dernières. L'intervenant estime que ce dispositif demande à être amélioré pour répondre au plus près des desiderata du commerce international, d'autant, dit-il que des exportateurs ont été amenés à faire face à maintes difficultés faute de cette mise à niveau.

De la nécessaire adaptation de la législation et du règlement des changes au commerce international, celui-ci propose, par ailleurs, de mettre en valeur l'assurance-crédit afin, précise-t-il, que les exportateurs ne soient pas poursuivis en justice en cas de litige. Rappelant qu'au cours des

dernières années, deux assises consacrées à l'organisation des exportations avaient été organisées et que des résolutions y avaient été arrêtées, il observe qu'elles n'ont pas donné lieu à des résultats évidents, "jusqu'à aujourd'hui".

De la stratégie "par filière" qu'il reste, d'après lui, à élaborer, il propose de la renforcer par un plan d'action "multiformes", à la réalisation duquel devraient être impliqués le secteur économique et les administrations d'accompagnement et de facilitation. Quand on lui signale que cette stratégie va commenter à prendre forme, à partir de juin prochain, le P-DG de la CAGEX fait part de ses regrets de consta-

ter, qu'en dépit de son expertise dans le domaine ainsi que de ses "20 années d'accompagnement des exportations", on n'ait pas jugé utile d'associer son organisme à l'élaboration de cette dernière.

Notant, d'autre part, la faiblesse du nombre des exportateurs potentiels (700 répertoriés durant 2017), l'intervenant estime judicieux d'améliorer à leur intention les infrastructures de conditionnement et de calibrage et, également, de promouvoir les services de financement d'accompagnement des exportations, notamment pour ce qui concerne le transport de leurs marchandises par divers moyens.

Mourad N.

ENTRE HANDICAPS INTERNES ET EXTERNES

L'économie nationale reste bridée

Crise oblige... Un discours de vérité est dit au peuple sur la santé du pays. Le gouverneur de la Banque d'Algérie, Mohamed Loukal vient de joindre par les chiffres, les arguments et les prévisions déjà avancés par le Premier ministre, Ahmed Ouyahia et le ministre des Finances, Abderrahmane Raouya à savoir que les réserves de change ont baissé à 97 milliards de dollars à la fin de l'année 2017 alors qu'elle étaient à 114 milliards de dollars en 2016.



dance aux recettes issues des exportations des hydrocarbures, l'économie nationale a durement subi l'impact de la chute des prix du pétrole à partir de juin 2014, notamment sur les finances publiques, les comptes extérieurs et la liquidité bancaire. Cet impact a été défavorable et a creusé sur son passage des déficits budgétaires et du compte courant, entraînant l'érosion, quasi-totale, des ressources du Fonds de régulation des recettes (FRR) et une baisse sensible des réserves de change. Cependant, l'activité économique a gardé son rythme soutenu, principalement, par le maintien d'un niveau de dépenses publiques élevé. Bien que l'expansion monétaire ait été très modérée et que la politique monétaire soit restée prudente, l'inflation a repris un trend haussier, indiquant la persistance de dysfonctionnements et distorsions sur certains marchés. La Banque d'Algérie dans son rapport de synthèse sur les développements monétaires et financiers en 2015 et les tendances de l'exercice 2016 en contexte de persistance du choc externe, souligne que dans la sphère monétaire, le choc pétrolier a marqué un tournant dans l'évolution de certains agrégats

par rapport à la longue période 2001-2014 caractérisée par l'amenuisement progressif de l'excès de liquidité bancaire et, corrélativement, un recours moindre à son absorption par la Banque d'Algérie. Le financement de l'économie, pour sa part, a continué son expansion à un rythme appréciable, l'activité bancaire est demeurée rentable et le système bancaire est resté stable, solide et résilient. Dans le même registre, la flexibilité du taux de change du dinar, en contexte de choc externe, et de son impact sur les fondamentaux de l'économie et les mouvements aigus sur les marchés internationaux de change, s'est traduite par la dépréciation de la monnaie nationale, notamment vis-à-vis du dollar US et, dans une moindre mesure, vis-à-vis de l'euro. Avec la décision volontariste prise par le Président Abdelaziz Bouteflika en 2006 de rembourser par anticipation la dette extérieure du pays, l'Algérie est aujourd'hui capable de remonter la pente et de ne plus avoir recours à l'endettement extérieur. Mais l'économie nationale reste bridée par des handicaps majeurs qu'il faudra remonter surtout en matière de diversification. L'application de la loi de

finances 2018 vient de commencer et avec la baisse des réserves de change, les indicateurs financiers sont au rouge, la vie économique est en veilleuse. Le discours officiel doit de fait finir par prendre chair pour espérer changer la donne avec de nouvelles priorités répondant à la présente conjoncture difficile, des chantiers qui emballent, de grande réformes annoncées de "corpulence" économique et sociale surtout que certains secteurs connaissent jusqu'ici une chétive progression. Dans ce cadre, le gouvernement devra s'obliger à augmenter les ressources internes pour diminuer la dépendance de l'économie nationale des hydrocarbures. Mais tout ceci implique des mesures concrètes pour créer un climat incitatif à l'investissement et au bout du compte à la croissance. Cela exige un surcroît d'efforts, davantage de rigueur et de rationalité dans la gestion des ressources publiques, un suivi étroit des réformes et des projets porteurs, une communication efficace à l'endroit de l'opinion nationale, ainsi qu'une complémentarité exemplaire entre tous les membres du gouvernement.

Ammar Zitouni

TRANSPORT FERROVIAIRE

Examen de la situation des passages à niveau

L'EXAMEN de la situation des passages à niveau dans le transport ferroviaire a fait l'objet d'une réunion qui a regroupé lundi le ministre des Travaux publics et des Transports, Abdelghani Zaâlane, avec les responsables de l'Agence nationale d'étude et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (Anesrif) et de la Société nationale des transports ferroviaires (SNTF), a indiqué ce ministère dans un communiqué. Tenue dans le cadre du suivi des projets ferroviaires et de la sécurisation de la circulation des trains suite notamment aux nouvelles acquisitions opérées par la SNTF, cette réunion a été l'occasion de s'enquérir de l'état d'avancement du programme de suppression des passages à niveau tant sur la rocade nord que sur celle des Hauts-Plateaux et des autres dessertes.

Pour la rocade nord, il a été relevé que sur les 78 passages à niveau identifiés, 24 points vont déjà être supprimés et remplacés par des passages supérieurs ou des trémies qui vont être réalisés suite à des appels d'offres fructueux. Concernant le reste des passages à niveau, il sera procédé à leur suppression en fonction des priorités qui seront fixées par l'exploitant du réseau ferré national (SNTF).

Dans ce cadre, dix (10) passages à niveau ont déjà été identifiés et seront également supprimés pour les remplacer par des passages supérieurs ou des trémies et dont des appels d'offres pour réalisation vont être lancés prochainement. S'agissant des nouveaux projets ferroviaires déjà réceptionnés ou en cours de réalisation, cette préoccupation est prise en charge à travers la réalisation de passages supérieurs ou de trémies.

Cette opération devrait permettre non seulement de sécuriser la circulation et d'éviter les accidents fréquents enregistrés au niveau de ces passages à niveau mais aussi d'augmenter la vitesse de circulation des trains et, en conséquence, de réduire considérablement le temps de parcours.

Lakhdar A.

SELON BEDOUI :

“Le permis à points fin prêt début mars prochain”

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Noureddine Bedoui, a affirmé mardi à Alger que le permis de conduire à points sera fin prêt début mars prochain, tandis que la délivrance des cartes d'immatriculation électronique des véhicules aura lieu durant le premier semestre de l'année en cours.

Le permis à points "sera fin prêt durant les deux premières semaines du mois de mars prochain", a déclaré M. Bedoui lors d'une conférence de presse tenue à l'issue de sa visite au Salon de la sécurité routière, précisant que l'entrée en vigueur de ce permis touchera les nouveaux titulaires du permis de conduire.

S'agissant des cartes d'immatriculation électronique des véhicules, le ministre a indiqué qu'elles seront prêtes durant le premier semestre de l'année en cours, ajoutant que la commission chargée de la promotion de l'utilisation des technologies modernes dans les documents administratifs est sur le point de finaliser l'opé-

ration de "la généralisation du numéro d'identification nationale unique".

Il a rappelé dans ce cadre qu'il a été procédé jusqu'à maintenant à la délivrance de "7 millions de cartes d'immatriculation biométrique", soulignant que "30 millions de citoyens utilisent l'ancienne carte nationale d'identité".

Concernant les efforts de l'Etat visant à réduire les accidents de la route et la mise à contribution de la société civile dans cette opération, M. Bedoui a déclaré que des instructions seront adressées aux walis pour introduire dans les budgets annuels des wilayas une partie du financement à l'effet d'accompagner la politique locale et l'action de sensibilisation sur la sécurité routière.

Par ailleurs, le ministre a fait savoir qu'il a été décidé d'attribuer 25 % des amendes (plus de 6 milliards DA) à la caisse de la délégation nationale de la sécurité routière de manière à concrétiser les politiques nationales relatives à la sécurité routière et mettre fin à l'hécatombe routière. Dans les prochains jours, poursuit le

ministre, des instructions seront adressées à tous les services de sûreté pour appliquer la mise en fourrière de toutes les motocyclettes dont les propriétaires ne mettent pas de casque, mettant l'accent sur l'impératif de respecter rigoureusement la loi.

REVENDICATIONS SOCIALES

Lors d'une conférence de presse au terme de sa visite au Salon de la sécurité routière, le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Noureddine Bedoui, a affirmé mardi à Alger, que les "portes de dialogue resteront ouvertes" en vue de trouver des solutions aux revendications sociales. Le ministre a précisé concernant les contestations dans certains secteurs à l'instar de la santé, que le dialogue reste un principe fondamental que "nous adoptons, étant préconisé par le président de la République, pour parvenir à des solutions".

M. Bedoui a rappelé qu'il y a des commissions qui ouvrent au niveau des différents

secteurs à "la concrétisation progressive des aspirations de ces catégories sociales". Il a mis l'accent, à ce propos, sur "la nécessité d'opter pour le dialogue, d'autant que les pouvoirs publics sont ouverts à toutes les propositions".

Il a souligné que certaines parties veulent déstabiliser le pays, ajoutant concernant les rassemblements organisés lundi par les médecins résidents, en dépit de l'interdiction des marches à Alger, que "par respect pour nos enfants scolarisés, étudiants et médecins, nous avons évité ce à quoi certains tentent de parvenir".

"Mais en revanche, a soutenu le ministre, toutes les catégories de la société doivent respecter les lois de la République et les appliquer", ajoutant que "la priorité des pouvoirs publics est la sauvegarde de la sécurité de l'Algérie".

Il a ajouté dans ce cadre que "nous œuvrons par la force de nos institutions et de notre constitution afin de ne pas revivre les situations que nous avons vécues par le passé".

L. O.

ORAN

Des gérants d'entreprises de collecte d'ordures ménagères réclament le paiement de leurs créances

Des gérants d'entreprises de collecte et d'enlèvement d'ordures ménagères de la ville d'Oran se sont rassemblés mardi devant le siège de la délégation du secteur urbain El Amir, au centre-ville, pour réclamer le paiement de leurs créances au titre de l'année 2017, a-t-on constaté. Les protestataires, qui ont stationné une vingtaine de leurs camions de collecte et de ramassage d'ordures ménagères devant le bâtiment du secteur urbain, ont réclamé le paiement, dans une première étape, de leurs créances de l'année 2017, et puis celles des années 2014 et 2015 non perçues. Les gérants de ces entreprises ont exigé, lors d'une rencontre avec le directeur de la division communale chargée de l'hygiène et de l'assainissement de la ville d'Oran, le paiement "en urgence" des créances de l'année écoulée. Les autorités locales avaient promis de régler cette situation, suite à un mouvement de protestation, il y a quelques mois. Un représentant de ces entreprises, Ferdani Belkheir, a indiqué à l'APS que ce mouvement de protestation "se poursuivra jusqu'au règlement total de ces créances tout en s'engageant à assurer un service minimum". Ces entreprises, pour la plupart d'entre-elles, détiennent pour la seule année 2017 des créances variant entre 500.000 et 860.000 DA, en fonction du tonnage et des quantités de déchets enlevés. Leur gérants, a expliqué le même représentant, doivent honorer, de leur côté, des dettes vis-à-vis de l'administration des impôts, des banques et de l'Ansej. Pour sa part, le directeur de la division de l'hygiène et de l'assainissement de la ville d'Oran, Salah Laïd, a assuré qu'il sera procédé au paiement de leurs créances durant le premier trimestre de l'année en cours, à raison d'un remboursement mensuel de quatre mois jusqu'au règlement total des dettes et ce, en fonction de l'enveloppe financière disponible. Pour rappel, 118 entreprises privées sont conventionnées avec la commune d'Oran pour la collecte d'ordures et d'enlèvement d'ordures ménagères. Elles disposent chacune au moins de quatre travailleurs.

Houari B.

INTEMPÉRIES À MÉDÉA

Un grand élan de solidarité avec les SDF et les réfugiés subsahariens

Un grand élan de solidarité s'est formé, à Médéa, lors des dernières intempéries, qu'a connu la région, en direction des sans domicile fixe (SDF) et les réfugiés subsahariens.

Les groupes de bénévoles de Médéa, à l'image de "Ness El Kheir", "El-Bir wal-Ihsane", "Kafel El-Yatim" et du Croissant rouge algérien, ont multiplié, depuis l'arrivée de la dernière vague d'intempéries, les sorties nocturnes pour procéder à la distribution de repas chauds aux SDF et aux réfugiés subsahariens, qui squattent certaines ruelles et entrées d'immeubles du centre-ville de Médéa. Ces groupes sillonnent, chaque soir, les artères de la ville à la recherche de personnes sans-abris et des membres de cette communauté africaine afin de leur offrir un repas chaud et des couvertures.

Ainsi, plusieurs familles subsahariennes, parmi lesquelles beaucoup d'enfants et de femmes, installées, au centre-ville de Médéa, sont régulièrement visitées par ces groupes de bénévoles qui leur assurent un repas pour les aider à résister au froid glacial des longues nuits hivernales de Médéa, a affirmé un jeune bénévole de l'association Ness-el-Kheir Médéa. Ces bénévoles profitent de cette ronde de nuit pour s'enquérir de l'état de



certaines sans-abris, très peu nombreux dans la ville de Médéa, en prenant, à chaque fois, la précaution de leur laisser de quoi se couvrir contre le froid, a-t-il assuré. Ce dernier raconte la mésaventure vécue par certains sans-abris, surpris par les fortes chutes de neige de vendredi passé. Sans la présence d'un groupe de jeunes bénévoles de l'association qui ont pu les mettre à l'abri et leur distribuer des couvertures pour se réchauffer, plusieurs d'entre eux auraient trouvé la mort, raconte ce jeune.

C'est sous des températures, qui frisent parfois, moins 5 degrés, que ces bénévoles arpentent les étroites ruelles de l'ancienne ville pour "dénicher" des personnes démunies, qui se contentent, le plus souvent, de cartons d'emballage pour se protéger du froid. Des appels aux dons sont lancés régulièrement

en direction des bienfaiteurs et autres donateurs pour récupérer des couvertures et des denrées alimentaires qui serviront à la préparation des repas offerts à ces personnes vulnérables. Ces actions devraient se poursuivre, selon ces bénévoles, tout le long de l'hiver, avec la possibilité d'étendre celles-ci, en fonction des donations, à d'autres agglomérations urbaines de la wilaya, de manière à porter secours et réconfort au plus grand nombre de sans-abris et personnes démunies.

OPÉRATIONS DE DÉNEIGEMENT SUR LES SECTIONS DE LA RN N 1

Le ministre des Travaux publics et des Transports, Abdelghani Zaalane, s'est déplacé, dimanche, en fin d'après-midi, à Médéa, pour s'enquérir de visu des opérations de

déneigement à travers différentes sections de la route nationale N 1, reliant les régions du nord du pays au sud. Zaalane s'est arrêté, au cours de son déplacement, au niveau des lieux-dits Cheikh Benaissa et Douara Zerka, à la sortie nord de la ville de Médéa, où un exposé détaillé sur la situation du réseau routier, après les dernières intempéries, ainsi que les moyens d'intervention mobilisés par la direction des travaux publics, afin de maintenir ouverte à la circulation l'ensemble des routes nationales qui traversent la wilaya. Le ministre a mis l'accent, à l'occasion de cette brève visite, sur l'impératif de maintenir en état d'opérabilité les moyens, tant humains que logistiques, et d'être constamment en alerte, de façon à pouvoir faire face à ce type de situation. Des orientations ont été données sur place par le ministre aux responsables des travaux publics pour anticiper certaines difficultés qui pourraient provoquer des perturbations sur le trafic routier et d'être en mesure d'intervenir, dans toute situation. M. Zaalane a rappelé que son département ministériel suit de très près l'évolution de l'état du trafic routier, durant cette phase d'intempéries, assurant que tous les moyens sont mis en place afin d'éviter toute perturbation importante de la circulation à travers les principaux axes routiers du pays.

Salma B.

TAMANRASSET

Œuvrer selon une approche participative dans la lutte contre le braconnage

Les participants à un atelier sur le braconnage et le commerce illégal d'animaux sauvages, tenu mardi au 6ème commandement régional de la Gendarmerie nationale (CR-GN) à Tamanrasset, ont plaidé pour une approche participative dans la lutte contre ce phénomène.

Le commandant du 6ème CR-GN, colonel Abdelkrim Remli, a indiqué qu'il appartenait d'œuvrer à la recherche de solutions selon une approche participative en associant les différents acteurs et secteurs concernés dans la lutte contre le braconnage et le commerce illégal d'animaux sauvages.

"L'action préventive est également de mise afin de tarir toutes les sources alimentant ce phénomène néfaste aussi bien pour cette richesse animale, mais aussi sur l'environnement", a-t-il ajouté.

Les comportements négatifs qui portent

atteinte aux différents types d'animaux sauvages protégés, à l'instar d'espèces de gazelles, du mouflon et autres, sont "inadmissibles" car constituant une cause directe de leur extinction, a affirmé, de son côté, Mohamed Abbès, directeur central à la Direction générale des Forêts, prônant lui aussi l'implication de tous les acteurs dans les efforts de lutte contre le braconnage et l'adoption de mesures concrètes pour y faire face.

Le président de l'association des chasseurs de la wilaya de Tamanrasset, Belkheir Sebgag, a, pour sa part, jugé "plus que nécessaire" une action de sensibilisation du citoyen et des éleveurs, notamment dans les villages et les zones sahariennes, en les informant sur les risques que font peser sur la survie de l'espèce et sur l'équilibre environnemental, le braconnage d'animaux sauvage

et leur commerce illicite.

Des brigades de protection de l'environnement ont été créées en 2017 dans différentes régions du pays, dont une à In-Salah, qui travaillent sur les atteintes à l'environnement et élaborent des procès-verbaux qu'elles transmettent à la justice, ont fait savoir les services de la Gendarmerie nationale de Tamanrasset. Les travaux de cet atelier prévoient des exposés sur les plans d'action des différents acteurs, le cadre légal afférent à la protection des animaux sauvages et les modes de lutte contre leur commerce illicite, en plus de la présentation de types d'animaux protégés, selon les organisateurs.

Cette rencontre est organisée par le 6ème commandement régional de la gendarmerie nationale, en présence de différents acteurs, représentants d'institutions et de la société civile, de la direction générale des Forêts, de la fédération nationale des chasseurs et de la direction régionale des Douanes.

Elle constitue une occasion de faire connaître le rôle des différents intervenants dans la lutte contre le braconnage et le commerce illicite d'animaux sauvages, les missions de la gendarmerie nationale, un élément important dans ce dispositif de protection, ainsi que les comportements criminels et leurs impacts sur la richesse animale, notamment les espèces protégées et menacées d'extinction, ont souligné les organisateurs.

Halima B.

HAUTE CASBAH D'ALGER

Cinq blessés dans l'effondrement partiel du toit d'un immeuble

L'effondrement partiel du toit d'un immeuble survenu mardi matin à Alger dans la Haute Casbah a fait 5 blessés légers, a-t-on appris auprès des services de la Protection

civile de la wilaya d'Alger. Aux environs de 4h30, une partie du toit d'un immeuble de deux étages, situé au niveau de la Rue Abdelkader Medjal, dans la Haute Casbah, s'est effaissée sur le

premier étage, a indiqué à l'APS le chargé de l'information à la Direction générale de la protection civile de la wilaya d'Alger, le lieutenant Khaled Ben Khalfallah.

L'incident a fait 5 blessés

légers de la même famille qui ont été tous transférés au CHU Mustapha Pacha, pour recevoir les soins nécessaires, a-t-il précisé.

Noura D.

PRIX DU PÉTROLE

Le bond de la production américaine d'or noir pèse

Le prix du pétrole a légèrement reculé mardi à New York, lesté par la multiplication de signaux sur la rapide augmentation de la production d'or noir aux Etats-Unis.



Le baril de light sweet crude (WTI) pour livraison en mars, référence américaine du brut, a cédé 10 cents pour clôturer à 59,19 dollars sur le New York Mercantile Exchange. Il perdait plus de terrain en début de séance mais a réussi à inverser la tendance "au fur et à mesure que le dollar s'affaiblissait" face aux autres devises, a remarqué Robert Yawger de Mizhuo.

De même le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en avril coté à Londres a terminé en légère hausse, de 13 cents à 62,72 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE), après avoir démarré la séance en baisse.

Le repli du dollar, qui sert de référence aux prix du brut, permet en effet aux investisseurs utilisant d'autres devises de déboursier moins pour acheter un baril.

Mais de façon générale, "la situation n'est pas très positive pour les prix dans la mesure où tout le monde s'accorde à dire que la hausse de la production de pétrole de schiste aux Etats-Unis va égaler ou dépasser la hausse de la demande mondiale", a noté M. Yawger.

L'Agence internationale de l'énergie (AIE) a ainsi souligné mardi dans son rapport mensuel qu'"après avoir considérablement réduit les coûts", les producteurs américains connaissent une "croissance si extraordinaire" que l'augmentation de leur production en 2018 "pourrait égaler la hausse de la demande mondiale".

Le pays serait en passe de devancer l'Arabie Saoudite puis, d'ici à la fin de l'année, la Russie, devenant "le leader mondial".

La veille, l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) avait estimé que la production des Etats-Unis demeurerait "préoccupante".

L'Agence américaine d'information sur l'énergie a aussi estimé lundi que la production de pétrole de schiste devrait atteindre 6,76 millions de barils par jour en mars dans le pays, soit 110.500 barils de plus qu'en février et 1,3 million de barils de plus qu'en mars 2017.

INCROYABLE

"Celle poussée rapide devient problématique", a estimé John Kilduff d'Again Capital. "D'autant plus que les producteurs américains sont particuliè-

rement offensifs et sont prompts à exporter le pétrole, comme l'illustre l'envoi récent d'un cargo de brut américain aux Emirats arabes unis."

"Cela aurait semblé incroyable il y a quelques années, mais c'est désormais un signe précurseur du marché à venir", a jugé l'AIE.

Les sociétés américaines profitent en effet pleinement de la remontée des cours à l'œuvre depuis l'été dernier, conséquence de l'accord de réduction de la production entre l'Opep et d'autres pays producteurs, dont la Russie. Cet accord, signé en 2016, court jusqu'à la fin de l'année.

Si l'objectif semblait à portée de main, les stocks de produits pétroliers ayant considérablement décliné dans les pays membres de l'OCDE en 2017 et les prix ayant connu une belle remontée en deux ans, l'augmentation de l'offre américaine commence à inquiéter les marchés.

Dans ce contexte, les investisseurs surveilleront de près deux chiffres mercredi selon M. Yawger.

Celui sur les prix à la consommation aux Etats-Unis qui, s'il s'éloigne des attentes, pourrait fortement agiter le marché des actions et par ricochet tous les actifs jugés risqués, comme le pétrole.

Et celui sur la production américaine de brut dans un rapport hebdomadaire du Département américain de l'Energie (DoE).

"On sait maintenant que les Etats-Unis produisent plus de 10 millions de barils par jour mais les investisseurs seront attentifs au rythme de l'accélération de l'exploitation", a jugé M. Yawger.

REPRISE EN ASIE

Le pétrole était orienté à la hausse mardi en Asie à la faveur de la baisse du dollar, mais les investisseurs demeuraient prudents en raison de l'augmentation de la production américaine.

Vers 04H30 GMT, le baril de light sweet crude (WTI), référence américaine du brut, pour livraison en mars, gagnait 34 cents à 59,63 dollars dans les échanges électroniques en Asie.

Le baril de Brent, référence européenne, pour livraison en avril, progressait de 39 cents, à 62,98 dollars.

Le prix du pétrole new-yorkais a mis fin lundi à une série de

six séances consécutives de baisse tandis que le pétrole londonien s'est légèrement replié.

Cette hausse est favorisée par un regain de vigueur à Wall Street et par la baisse du billet vert, qui rend le pétrole libellé en dollar moins cher pour les investisseurs munis d'autres devises, ce qui favorise la demande.

Le WTI reste en-dessous des 60 dollars et le Brent est bien loin des 70 dollars atteints en janvier, en raison des craintes que suscite la hausse de la production américaine.

"Mettant de côté les inquiétudes sur l'offre, les marchés pétroliers ont tenté une petite reprise dans la nuit, simplement sur la base du rebond des marchés d'actions et la baisse du dollar a aussi aidé", a déclaré Stephen Innes, d'OANDA.

Les investisseurs attendent cependant désormais les chiffres hebdomadaires de la production américaine mercredi, pour la semaine achevée au 9 février.

L'Organisation des pays exportateurs de pétrole et ses partenaires sont engagés jusqu'à la fin de l'année dans un accord qui vise à réduire leur production de brut pour faire monter les prix.

Mais la hausse des prix entraînée par cette mesure, appliquée depuis début 2017, a permis aux producteurs indépendants américains de relancer leurs exploitations de pétrole de schiste.

La production hebdomadaire aux Etats-Unis a dépassé les 10 millions de barils par jour lors de la semaine qui s'est achevée au 2 février, quand dans le même temps les réserves américaines de brut ont augmenté de 1,9 million de barils, celles d'essence de 3,4 millions de barils, et celles des autres produits distillés de 3,9 millions de barils.

LES ETATS-UNIS FRAGILISENT LE RÉÉQUILIBRAGE DU MARCHÉ

Après des mois d'optimisme et de remontée des cours du pétrole, l'augmentation de l'offre des Etats-Unis, qui pourrait à elle seule "égaler la hausse de la demande mondiale" en 2018, fragilise le rééquilibrage du marché, selon l'Agence internationale de l'énergie (AIE).

L'offre de pétrole "progressera probablement plus vite que la demande" cette année, estime

mardi dans son rapport mensuel sur le pétrole l'AIE, qui a également légèrement relevé sa prévision de demande mondiale.

Selon elle, la demande mondiale de pétrole devrait croître de 1,4 million de barils par jour (mb/j) en 2018, contre une prévision de +1,3 mb/j précédemment. Au total, elle atteindrait 99,2 mb/j.

Pour autant, ce relèvement de prévision de la demande ne devrait pas permettre d'absorber l'augmentation de l'offre provenant de l'exploitation par les Etats-Unis des hydrocarbures non conventionnels.

Le rapport souligne qu'"après avoir considérablement réduit les coûts", les producteurs américains connaissent une "croissance si extraordinaire" que l'augmentation de leur production en 2018 "pourrait égaler la hausse de la demande mondiale".

Le pays profite ainsi pleinement de la remontée des cours, conséquence de l'accord de réduction de la production entre l'Opep et d'autres pays producteurs, dont la Russie. Cet accord, signé en 2016, court jusqu'à la fin de l'année.

Si l'objectif semblait à portée de main, les stocks de produits pétroliers ayant considérablement décliné dans les pays membres de l'OCDE en 2017 et les prix ayant connu une belle remontée en deux ans, l'augmentation de l'offre américaine, régulièrement revue à la hausse, commence à inquiéter les marchés.

Depuis novembre, la production américaine de brut a ainsi connu une croissance "colossale", selon l'AIE, avec 846.000 barils de plus produits chaque jour, et le pays serait en passe de devancer l'Arabie Saoudite puis, d'ici à la fin de l'année, la Russie, devenant "le leader mondial".

CHUTE DES COURS

L'Opep, qui s'est félicitée lundi des "efforts" entrepris par les pays signataires de l'accord de réduction, a indiqué dans le même temps que la production des Etats-Unis, non concernée par celui-ci, demeurerait "préoccupante".

Selon le rapport hebdomadaire du ministère américain de l'Energie (DoE) publié mercredi dernier, la production aux Etats-Unis a dépassé les 10 millions de barils par jour, quand dans le même temps les réserves américaines de brut ont augmenté de 1,9 million de barils, celles d'essence de 3,4 millions de barils, et celles des autres produits distillés de 3,9 millions de barils.

Ces chiffres, associés à la volatilité à Wall Street, ont fait chuter les cours du pétrole à New York et Londres.

Le baril de light sweet crude (WTI) et celui de Brent de la mer du Nord ont ainsi perdu respectivement 9,55% et 8,59% sur la semaine, retrouvant leurs niveaux de fin et mi-décembre. C'est la plus forte chute hebdomadaire qu'a connue le pétrole en deux ans.

"Les fondamentaux sous-jacents du marché pétrolier, en ce début d'année 2018, semblent

moins favorables au prix", relève l'AIE.

L'Agence souligne néanmoins que "beaucoup de choses peuvent changer dans les prochains mois", citant la détérioration de la situation au Venezuela, où la crise économique et politique a déjà fait chuter les extractions, ainsi qu'une croissance économique mondiale plus haute qu'attendu, ce qui tirerait vers le haut la demande d'or noir.

L'IRAK VEUT AUGMENTER SES CAPACITÉS DE PRODUCTION

L'Irak, pays membre de l'Opep, prévoit de porter sa capacité de production de pétrole à sept millions de barils par jour (mbj) d'ici 2022 et d'augmenter également sa production de gaz naturel, a déclaré mardi son ministre du Pétrole.

Ravagé par une succession de guerres, l'Irak a estimé lundi avoir besoin de près de 90 milliards de dollars (73 milliards d'euros) pour la reconstruction du pays. Le pétrole est une de ses principales ressources.

Actuellement, le pays dispose d'une capacité de production de cinq millions de barils par jour. Il ne produit toutefois que 4,7 millions de barils quotidiennement dans le cadre d'un accord de réduction de production de pays pétroliers Opep et non Opep afin de soutenir les cours de l'or noir.

"Notre objectif est d'atteindre sept millions de barils par jour d'ici 2022", a déclaré le ministre du Pétrole Jabbar al-Louaïbi, au cours d'une conférence sur la reconstruction de l'Irak organisée à Koweït.

Il a donné cette précision lors de la présentation de projets pétroliers et gaziers à des investisseurs étrangers.

M. Louaïbi a indiqué que son pays avait des réserves prouvées de pétrole brut de 145 milliards de barils, en affirmant que ce chiffre passera à environ 250 milliards de barils en cas d'investissements adéquats.

Il a également souligné que son pays prévoit de porter sa production de gaz naturel à sept milliards de pieds cubes par jour d'ici 2021, contre 2,7 milliards de pieds cubes actuellement.

Le ministre a appelé les investisseurs étrangers à saisir d'énormes opportunités d'investissement dans le secteur pétrolier et gazier où une douzaine de milliards de dollars sont nécessaires immédiatement, conformément au plan de reconstruction irakien.

L'Irak est le deuxième membre de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) en termes de production et d'exportation de pétrole brut.

Selon M. Louaïbi, les attaques du groupe Etat islamique (EI) ont réduit la capacité de raffinage à 450.000 barils par jour (bj) contre 930.000 bj avant l'offensive de l'EI en 2014.

Le pays prévoit, selon lui, de construire d'ici 2021 sept nouvelles raffineries d'une capacité de production de 700.000 bj.

Farida B.

DANS L'ATTENTE DE L'INFLATION AMÉRICAINE

Les Bourses européennes en repli

Les Bourses européennes se sont repliées mardi, les investisseurs se montrant frileux avant la publication des chiffres de l'inflation américaine pour janvier, particulièrement attendus dans un contexte de hausse des taux.



Après le rebond généralisé de lundi, les opérateurs ont été prudents en attendant de connaître mercredi la hausse des prix américaine. Un chiffre plus élevé que prévu pourrait réalimenter les anticipations d'accélération du resserrement monétaire par la Fed, entraînant ainsi la tension du marché obligataire. "On ne pense pas qu'il y a un risque imminent de dérive inflationniste", nuance Frédéric Rozier, gestionnaire de portefeuille de Mirabaud France. Selon lui, le marché a néanmoins été marqué par un bouleversement "au regard de l'évolution des titres et des publications". "Le titre de Kering aurait progressé il y a quinze jours, avec une publication de cette qualité", note par exemple M. Rozier. Le géant du luxe a affiché mardi une nouvelle année record, et pourtant ces bons résultats n'ont pas suffi à faire grimper un titre déjà cher.

L'EUROSTOXX 50 A

RECLÉ DE 0,81%

L'indice CAC 40 de la Bourse de Paris a fléchi de 0,60% à 5.109,24 points. Kering a chuté

de 3,95% à 365 euros. Michelin a aussi terminé dans le rouge (-2,08% à 122,70 euros). Publicis a grimpé de 3,77% à 59,48 euros. bisoft s'est envolé de 6,15% à 67,34 euros. A l'inverse, Tarkett a plongé de 8,14% à 28,20 euros. Airbus s'est apprécié de 0,76% à 83,15 euros. Coface a grimpé de 8,88% à 9,20 euros. Bourbon a terminé en berne (-2,94% à 6,94 euros) après avoir creusé ses pertes en 2017. Enfin, la cotation de SoLocal restera suspendue, à la demande du groupe, jusqu'à l'ouverture de la Bourse jeudi. Le groupe a annoncé mardi la suppression de 1.000 postes, sur près de 4.500, pendant la période 2018-2019, dont 800 dès cette année. A la Bourse de Londres, l'indice FTSE-100 des principaux valeurs a perdu 9,05 points, soit -0,13%, à 7.168,01 points.

Dopés par les cours des métaux, Anglo American (+1,70% à 1.670,40 pence), Glencore (2,48% à 375,80 pence) et Rio Tinto (1,53% à 3.955,00 pence) ont progressé. Même tendance pour BHP Billiton (+1,77% à 1.531,60), malgré une charge exceptionnelle de 1,8 milliard de dollars liée à la réforme fiscale américaine.

Le géant du tourisme TUI a grimpé (+1,22% à 1.614,00 pence). Son concurrent Thomas

Cook, coté en dehors du FTSE-100, a cédé 0,58% à 120,50 pence. Le gérant d'actifs Standard Life Aberdeen a pris 1,53% à 398,80 pence.

Pénalisés par l'appréciation de la livre face au dollar, le cigarettier Imperial Brands (-2,29% à 2.600,50 pence) et le spécialiste des services éducatifs Pearson (-1,83% à 653,00 pence) ont reculé. A Francfort, l'indice Dax a cédé 0,70%, à 12.196,50 points.

Le constructeur automobile Daimler a cédé 0,49% à 70,62 euros. Le géant de la chimie BASF a abandonné 0,55% pour clôturer à 85,62 euros. Commerzbank (+0,48% à 12,22 euros) a discrètement progressé.

A Milan, l'indice FTSE Mib a cédé 1,35% à 22.034 points.

Seuls Ferrari (+0,06% à 99,32 euros) et Yoox-Net-A-Porter (+0,05% à 37,71 euros) sont restés de justesse dans le vert. Les banques ont souffert: -4,31% à 27,1 euros pour Banca Generali, -4,11% à 7 euros pour Banca Mediolanum, -3,39% à 17,232 euros pour UniCredit et -3,24% à 2,9095 euros pour Banco BPM.

Leonardo (-2,66% à 8,41 euros) et Telecom Italia (-2,65% à 0,684 euro) ont aussi reculé. A Amsterdam, l'indice AEX a cédé 0,67% à 520,57 points.

Le groupe de médias et télécoms européen Altice a perdu 3,18% à 7,55 euros et l'éditeur RELX Group a chuté de 2,49% à 16,24 euros. Le sidérurgiste Arcelor Mittal a pris 2,30% à 27,41 euros et Randstad, spécialiste du travail temporaire, a gagné 1,93% à 55,96 euros.

L'indice SMI des valeurs vedettes de la Bourse suisse s'est replié de 0,79% à 8.752,64 points. UBS a chuté de 1,06% à 17,30 francs suisses. Son concurrent Credit Suisse est resté stable à 16,49 francs suisses (+0,03%). Le géant de l'alimentation Nestlé (-0,99% à 76,18 francs suisses) et le laboratoire pharmaceutique Novartis (-1,04% à 78,06 francs suisses) se sont repliés. Le groupe de luxe Richemont (-1,30% à 83,72 francs suisses) et le groupe d'in-

génierie helvético-suédois ABB (-1,30% à 22,70 francs suisses) ont trébuché. La Bourse de Madrid a chuté de 1,23% à 9.650,70 points. Le numéro un espagnol de la construction ACS a subi la plus forte chute, -3,34% à 27,78 euros, suivi par le fabricant d'éoliennes Siemens Gamesa, en recul de 2,78% à 11,91 euros. Le secteur bancaire a terminé dans le rouge, Banco Santander perdant 1,88% à 5,48 euros, BBVA 1,39% à 7,00 euros et CaixaBank 2,33% à 3,98 euros. Inditex (Zara) a reculé de 1,96% à 26,00 euros et Telefonica de 1,45% à 7,49 euros. Parmi les rares valeurs en hausse figure ArcelorMittal, +2,14 % à 27,39 euros. A Lisbonne, l'indice PSI 20 a perdu 0,15% à 5.365,45 points. La banque BCP s'est repliée de 0,51% à 0,29 euro. Dans le secteur énergétique, Galp a chuté de 1,13% (14,43 euros) et EDP de 0,66% (2,72 euros). La filiale de cette dernière EDP Renovaveis a progressé de 2,08% à 7,11 euros. Jeronimo Martins (+1,26% à 17,27 euros) et Navigator (+0,68% à 4,12 euros) ont avancé aussi.

L'indice Bel 20 de la Bourse de Bruxelles a perdu 0,84%. Le groupe minier Umicore (+0,90% à 47,20 euros) a été une des trois seules valeurs à progresser. La plus forte chute (-5,46% à 57,95 euros) a été subie par le groupe de télécoms Telenet, qui a annoncé qu'il ne verserait pas de dividende.

L'indice Bel 20 de la Bourse de Bruxelles a perdu 0,84%.

Le groupe minier Umicore (+0,90% à 47,20 euros) a été une des trois seules valeurs à progresser. La plus forte chute (-5,46% à 57,95 euros) a été subie par le groupe de télécoms Telenet, qui a annoncé qu'il ne verserait pas de dividende.

WALL STREET OPTIMISTE

Wall Street a terminé en hausse mardi après avoir évolué une partie de la séance dans le rouge, les investisseurs affichant leur optimisme à la veille d'un rapport sur l'inflation aux Etats-Unis. Selon les résultats définitifs à la clôture, le Dow Jones Industrial Average a pris 0,16% ou 39,18 points à 24.640,45 points. Le Nasdaq, à forte coloration technologique, a avancé de 0,45% ou 31,55 points à 7.013,51 points. L'indice élargi S&P 500 a progressé de 0,26%, ou 6,94 points, à 2.662,94 points. "Il y a eu peu d'événements majeurs lors de la séance mais un élément notable est celui du recul du taux de rendement sur la dette américaine à 10 ans qui a encouragé le marché", a observé Tom Cahill de Ventura Wealth Management. Après avoir connu une poussée de fièvre ces derniers jours, celui-ci baissait à 2,829% contre 2,859% la veille et celui à 30 ans reculait à 3,115% contre 3,144% lundi soir.

L'évolution de ces taux est sensible aux prévisions de hausse de l'inflation; ils s'étaient notamment enflammés après la publication il y a quelques jours d'un rapport évoquant une forte progression des salaires aux

Etats-Unis.

Mais à la veille de la publication de l'indice des prix à la consommation pour janvier (CPI), les investisseurs semblaient sereins.

"Le rapport sur les salaires a été selon moi artificiellement élevé en raison des conditions météo défavorables. Les chiffres de demain devraient être moins élevés", a détaillé M. Cahill.

"Ces données seront surveillées au microscope car la question de fond sera de savoir si l'inflation gagne réellement en traction", a noté quant à elle Quincy Krosby de Prudential.

A l'inverse, une hausse de l'inflation pourrait encourager la banque centrale américaine (Fed) à accélérer ses hausses de taux d'intérêt et à mettre fin plus rapidement que prévu à l'environnement très favorable de taux bas dans lequel évoluent les entreprises et les ménages américains depuis 2009.

Les analystes s'attendent à une progression de 0,2% d'un mois sur l'autre, hors prix de l'énergie et de l'alimentation.

UNDER ARMOUR BONDIT

Très discret lors de la lourde chute des indices la semaine dernière, le nouveau président de la banque centrale américaine (Fed), Jerome Powell, a par ailleurs effectué mardi sa prestation de serment à Washington.

Républicain modéré, juriste de formation et ex-banquier d'affaires membre du directoire de la Fed depuis cinq ans, M. Powell a réaffirmé son intention de poursuivre la politique menée par l'ancienne présidente de l'institution Janet Yellen. Sur le front des valeurs, le fabricant d'articles de sport Under Armour a bondi (+17,36% à 16,70 dollars) après l'annonce d'un chiffre d'affaire au-dessus des estimations pour le quatrième trimestre. PepsiCo a fini en petite hausse (+0,19% à 112,14 dollars), après avoir fait part d'un chiffre d'affaires et de bénéfices au-dessus des attentes lors de la publication de ses résultats trimestriels. Le spécialiste de la livraison de produits alimentaires à domicile Blue Apron a terminé à l'équilibre à 3,35 dollars après avoir bondi en séance. Le groupe a annoncé des pertes moins grandes qu'anticipé au quatrième trimestre, grâce notamment à des améliorations opérationnelles dans son centre d'exécution du New Jersey.

General Motors a reculé (-1,43% à 41,40 dollars). Le fabricant automobile va fermer une usine en Corée du Sud d'ici à la fin du mois de mai, justifiant ce choix par une sous-utilisation de ses capacités lors des trois dernières années. Une charge de 850 millions de dollars en résultera, a affirmé le groupe.

Ilyas A.

Cotation hebdomadaire des billets de banque du 06 Février 2018

BILLETTS DE BANQUE		ACHAT	VENTE
US DOLLAR	1 USD	113.6507	113.6657
EURO	1 EUR	140.8019	140.8545
POUND STERLING	1 GBP	158.6193	158.6845
JAPAN YEN	100 JPY	104.1902	104.2326
YUAN HONG KONG	1 CNH	18.0515	18.0551
SWISS FRANC	100 CHF	12172.0788	12177.5980
CANADIAN DOLLAR	1 CAD	90.6233	90.6642
DANISH KRONE	100 DKK	1891.7506	1892.3152
SWEDISH KRONA	100 SEK	1425.6234	1426.5274
NORWEGIAN KRONE	100 NOK	1449.2750	1450.3911
ARAB EMIRAT DIRHAM	1 AED	30.9371	30.9497
SAUDI RIYAL	1 SAR	30.3036	30.3100
KUWAIT DINAR	1 KWD	378.8357	379.1384
TUNISIAN DINAR	1 TND	47.6981	48.1775
MAROCCAN DIRHAM	1 MAD	12.4253	12.4270

Séance de cotation des valeurs mobilières du 05 Février 2018

Bourse d'Algérie
BOURSE D'ALGER

Séance de cotation des valeurs du Trésor
Rendement maximum 4,79
Rendement minimum 0,00

Alliance Assurance

420,00

Capitalisation boursière

EGH El Aurassi

495,00

12 996 345,00

Saidal

640,00

Indice boursier théorique

NCA-Rouiba

300,00

1 209,918

EGYPTE

Un conseiller d'un ex-prétendant à la présidentielle arrêté

Le conseiller d'un ex-prétendant à l'élection présidentielle égyptienne exclu par les autorités a été arrêté mardi, après avoir suggéré l'existence de documents secrets compromettants pour les dirigeants de l'Etat, a-t-on appris auprès de son avocat.

Hicham Geneina était le conseiller pour les droits de l'Homme du général Sami Anan, ancien chef d'état-major de l'armée égyptienne, lui-même arrêté et exclu en janvier de la course à la présidence après avoir été accusé par les autorités de ne pas "avoir respecté les procédures" et de semer la "division". Le président Abdel Fattah al-Sissi, qui dirige l'Egypte d'une main de fer depuis 2014, est le seul candidat sérieux à sa propre succession pour cette élection. M. Geneina "a été arrêté (chez lui) et il devrait probablement être présenté au parquet militaire" mardi soir, a expliqué à l'AFP son avocat Me Ali Taha qui a dit ne pas détenir d'autres informations.

En 2016, M. Geneina, juge de formation, avait été démis de l'Autorité de contrôle des comptes publics par le président Sissi après avoir chiffré à 60 milliards d'euros le coût de la corruption publique entre 2012 et 2015.

Il avait été accusé de "diffusion de fausses informations". Son arrestation mardi intervient au lendemain d'une interview qu'il avait accordée au Huffpost arabe, un site bloqué en Egypte.

Dans cet entretien, il explique que des documents portant sur "des événements politiques et des crises que la société égyptienne a connu depuis le 25 janvier", 2011 date de la révolution qui a provoqué la chute du président Hosni Moubarak, sont gardés en lieu "sûr" à l'étranger. M. Anan "a une réserve de secrets", a-t-il déclaré. Des secrets qui, a-t-il dit, pourraient être révélés s'il était exposé à un danger. Après ces déclarations, le porte-parole des forces armées s'est fendu d'un communiqué, assurant que toutes les procédures légales seraient prises pour "protéger la sécurité nationale et préserver l'honneur et la dignité (des forces armées)".

L'avocat de M. Anan, Me Nasser Amin, qui a annoncé sur Facebook que son client était détenu dans une prison militaire, a toutefois nié l'existence de ces documents. M. Anan est l'un des nombreux candidats déclarés qui sont sortis de la course présidentielle. Si certains aspirants ont été directement écartés par les autorités, d'autres ont renoncé en dénonçant des pressions. L'issue de ce scrutin ne semble donc faire guère de doute, alors que M. Sissi affronte un candidat peu connu et qui était jusqu'alors l'un de ses soutiens.

Il s'est accroché jusqu'au bout mais la fin est proche. Réputé insubmersible, le président sud-africain Jacob Zuma se retrouve à 75 ans acculé à la démission, piètre épilogue d'un règne de dix ans éclaboussé par les scandales de corruption.

Au terme d'une énième réunion de crise, la direction du Congrès national africain (ANC) a sommé mardi le chef de l'Etat de quitter ses fonctions. S'il veut éviter l'humiliation d'un vote hostile de son propre parti, il n'a guère d'autre choix que de capituler. Porté à la tête du pays en 2009 par l'espoir d'un changement en faveur des plus défavorisés, il va se retirer sous les huées. "Il ne fait aucun doute que l'opinion publique est largement favorable au départ de Jacob Zuma", résume à l'AFP l'analyste politique Abdul Waheed Patel, "il a été un boulet pour le pays, pour l'économie et pour son propre parti". Triste bilan, que Jacob Zuma, entêté et provocateur, a jusqu'au bout balayé d'un revers de main. "Pourquoi voulez-vous que je démissionne ? Je n'ai rien fait de mal", a-t-il encore lancé ces derniers jours aux plus hauts dirigeants de l'ANC venus le prier de partir.

Rebaptisé le "président Teflon", tant les accusations ont glissé sur lui, Jacob Zuma fait depuis longtemps figure de mira-



culé. Son arrivée à la tête de l'ANC est un modèle du genre.

Fin 2007, il réussit à évincer de la direction du parti Thabo Mbeki qui l'avait limogé de la vice-présidence du pays deux ans plus tôt à cause, déjà, d'accusations de corruption.

Quelques mois plus tard, il se venge en obtenant la tête de son rival, contraint de quitter son poste de chef de l'Etat.

SCANDALES

Juste avant les élections générales de 2009, la justice renonce - très opportunément s'indignent ses rivaux - à poursuivre M. Zuma, accusé d'avoir touché des pots-de-vin lors d'un contrat d'armement avec, entre autres, le Français Thales. Après la victoire de l'ANC, il devient président du pays.

Trois ans plus tôt déjà, le futur chef de l'Etat avait été acquitté au terme d'un retentissant procès pour viol.

Homme de réseaux, tacticien éprouvé et, surtout, doté d'un "nez" politique particulièrement fin, Jacob Zuma a réussi à naviguer entre les écueils et les déboires tout au long de sa carrière. Même en 2016, qui fut pourtant son "annus horribilis".

Cette année-là, le président est d'abord reconnu coupable d'avoir violé la Constitution pour avoir fait payer par le contribuable des travaux de modernisation dans sa résidence privée. Il est contraint d'en rembourser près d'un demi-million d'euros. L'ANC réalise ensuite aux municipales son plus mauvais score national depuis l'avènement de la démocratie en 1994. Puis c'est un rapport officiel qui met en cause ses relations controversées avec une riche famille d'hommes d'affaires d'origine indienne, les Gupta. Et aujourd'hui, la justice menace de relancer ses poursuites dans l'affaire Thales...

Menacé de toutes parts, le président a toujours résisté. Aux motions de censure à répétition de l'opposition comme aux frondeurs qui se sont ligüés contre lui au sein-même de l'ANC. Né le 12 avril 1942, l'ancien vacher autodidacte est le premier chef d'Etat officiellement polygame du pays.

FAUSSES PROMESSES

Marié six fois, il a quatre femmes et une vingtaine d'enfants. Il est en outre divorcé de l'ex-patronne de l'Union africaine (UA) Nkosazana Dlamini

Zuma, dont il a soutenu la candidature à sa succession à la tête de l'ANC en décembre 2017.

Fier de ses origines zouloues, grand danseur et remarquable chanteur, la bonhomie du sourire masque chez Jacob Zuma une patience de prédateur, affiné dans les geôles de l'apartheid.

Jeune homme, il a passé dix ans au bagne de Robben Island, au large du Cap (sud-ouest), avec Nelson Mandela. Il s'y découvre, accessoirement, une passion pour les échecs. Une fois libéré, Jacob Zuma dirige la mise en place des structures clandestines de l'ANC dans sa région d'origine, avant de prendre le chemin de l'exil. Il y dirige les services de renseignements de l'organisation à la fin des années 1980. Après la légalisation de l'ANC en 1990, c'est le retour en Afrique du Sud. Cadre du parti, il participe aux négociations qui mènent aux premières élections démocratiques de 1994 et à la victoire de son parti et de l'icône Nelson Mandela. Une fois l'ANC au pouvoir, "JZ" devient ministre provincial au KwaZulu-Natal (nord-est), puis vice-président de la République en 1999 jusqu'à son limogeage en 2005. Sa traversée du désert n'est que de courte durée. Il prend le pouvoir en s'appuyant sur l'aile gauche de l'ANC et les syndicats. Il incarne alors les espoirs de promotion des plus pauvres. "C'est un homme du peuple", a résumé le chef de la plus grande centrale syndicale du pays (Cosatu), Sdumo Dlamini. Dix ans après, ses promesses de réformes "radicales" n'ont que rarement dépassé le stade du discours. Pas de quoi toutefois lui faire renoncer au pouvoir sans combattre.

"Il a quitté jeune sa maison pour combattre l'apartheid", a tweeté la semaine dernière l'une de ses épouses, Thobeka Madibazuma, "il terminera ce qu'il a commencé..."

RDC

"Sans machine à voter, pas d'élections" dans les délais

Le président de la Commission électorale (Céni) en République démocratique du Congo a annoncé mardi que sans utilisation de machines à voter contestées, il ne serait pas possible d'organiser comme prévu la présidentielle censée élire le successeur du président Joseph Kabila le 23 décembre.

"Sans machine à voter, il n'y aura pas d'élections le 23 décembre 2018", a déclaré à l'AFP Corneille Nangaa, interrogé sur la position des Etats-Unis qui se sont opposés à l'utilisation d'un système électronique de vote.

"Les élections du 23 décembre 2018 se feront avec la machine à voter", a-t-il dit au téléphone depuis New York.

Lundi, les Etats-Unis ont affirmé leur opposition à un système électronique de vote pour la triple élection du 23 décembre, alors que sept membres du Conseil de sécurité pressaient le président Kabila d'annoncer qu'il n'y serait pas candidat à la présidentielle. "Nous sommes très préoccupés de voir l'insistance (en RDC) à vouloir utiliser un système électronique de vote" pour les scrutins

présidentiel, législatif et provincial de décembre, avait lancé l'ambassadrice américaine à l'ONU, Nikki Haley.

Un tel recours représente "un risque colossal" et les Etats-Unis souhaitent le recours à "des bulletins papier pour qu'il n'y ait pas de doutes sur le résultat". "Les Etats-Unis ne soutiennent pas" ce recours à un système électronique.

S'il faut recourir aux bulletins papier, les élections devraient être organisées en juillet 2019, a estimé M. Nangaa. "Les élections en RDC ne sont pas une affaire des Etats-Unis ou du Conseil de sécurité. La Céni entend faire respecter son indépendance" vis-à-vis de ses partenaires nationaux et étrangers.

"Il ne suffit pas de dire que la machine à voter est mauvaise, il faut aussi proposer une solution à la place, notamment combien vous mettez sur la table!", a réagi le porte-parole du gouvernement congolais, Lambert Mendé.

Le coût des scrutins est estimé à 432 millions de dollars avec les machines à voter et à 554 millions pour des bulletins papier.

Il revient à la Céni de "prendre la décision

qui lui convient. Personne n'a le droit de donner des injonctions à la Céni", a ajouté M. Mendé.

La RDC est minée par une crise aggravée par le maintien au pouvoir du président Kabila dont le second mandat a pris fin le 20 décembre 2016.

Kinshasa a justifié la non-tenue d'élections fin 2016 par des problèmes de sécurité. Un scrutin avait été prévu fin décembre 2017, avant d'être reporté au 23 décembre 2018.

Le climat est très tendu, l'opposition rejette tout recours à la machine à voter et accuse M. Kabila de chercher à tout faire pour se maintenir au pouvoir.

"Nous ne voulons pas de cette machine à voter", a déclaré Vital Kamerhe, chef de la troisième force politique d'opposition à l'Assemblée nationale. "Avec ces machines, il n'y aura plus d'isoloir. Lorsque les électeurs vont choisir leurs candidats sur cette machine à voter, tout se fera sous la pression des militaires, des policiers et des agents des services des renseignements puisqu'ils assisteront à l'opération".

RENAULT

Carlos Ghosn briguera un nouveau mandat

Le patron de Renault, Carlos Ghosn, va briguer un nouveau mandat de PDG du constructeur automobile français, avec le soutien de l'Etat, et devrait désigner Thierry Bolloré comme numéro deux et possible successeur.



Lors d'un conseil d'administration de Renault, prévu jeudi, à la veille de l'annonce des résultats financiers pour 2017, "il y aura un vote de résolution proposant le renouvellement de Carlos Ghosn. Nous, Etat, on devrait évidemment voter pour cette résolution", a déclaré à l'AFP un porte-parole de Bercy.

Selon cette source, l'Etat français, qui détient 15,01% du capital de Renault et 21,93% des droits de vote, avait "demandé deux choses à Carlos Ghosn", dont le mandat expire au printemps. "La première c'était de désigner quelqu'un pour éventuellement lui succéder chez Renault, dans un processus progressif, numéro deux, puis PDG..."

Or, selon une source proche de Renault, confirmant des informations de presse, l'actuel directeur délégué à la compétitivité, Thierry Bolloré, 54 ans, tiendrait la corde pour être proposé jeudi comme numéro deux. "Cette solution conviendrait à l'Etat", dit-on à Bercy.

Une autre source, proche du constructeur, estime aussi "probable" que le conseil d'administration de jeudi "acte la résolu-

tion du renouvellement de mandat de M. Ghosn et la nomination d'un numéro deux".

Outre la désignation d'un dauphin potentiel, la deuxième chose réclamée par l'Etat à M. Ghosn était "une feuille de route pour consolider l'alliance Renault-Nissan, pour qu'elle se traduise par une meilleure intégration des deux entreprises, toujours dans le même but, préparer l'avenir", selon le porte-parole du ministère des Finances.

Sur ce point-là, le travail n'est pas encore terminé, a-t-il cependant précisé: "on travaille toujours avec Carlos Ghosn sur la définition de cette feuille de route. On n'a pas encore tous les éléments qui nous conviennent sur la meilleure intégration des deux entreprises".

Le ministre de l'Economie et des Finances, Bruno Le Maire, "a eu Carlos Ghosn longtemps

au téléphone vendredi et ils ont discuté de tout ça ensemble", a précisé Bercy.

NUMÉRO UN MONDIAL

L'Etat affiche sa satisfaction concernant le bilan de M. Ghosn à la tête du constructeur français, qui a affiché des ventes record (3,76 millions de véhicules) l'an dernier et qui revendique le rang de numéro un mondial de l'automobile au sein de l'Alliance Renault-Nissan-Mitsubishi (10,6 millions d'unités en 2017), devant l'allemand Volkswagen et le japonais Toyota.

"Ce serait difficile de ne pas être satisfait. L'entreprise est sur une bonne voie. Elle est numéro un mondial", estime-t-on à Bercy, même si des désaccords existent avec le PDG. Ainsi, la rémunération de M. Ghosn (7 millions d'euros en 2016) n'avait pas été approuvée par l'Etat en

assemblée générale l'an dernier.

Le ministère de l'Economie insiste cependant pour préparer l'après Carlos Ghosn, qui aura 64 ans en mars, alors que l'alliance franco-japonaise repose aujourd'hui en grande partie sur sa personnalité. Bercy souhaite également conserver l'ancrage français du groupe.

Nommer un français comme numéro deux chez Renault, "c'est une bonne façon de garder cet ancrage", en tout cas, "ce n'est pas neutre", estime Bercy.

Chez Renault, on estime que Thierry Bolloré présenterait plusieurs atouts au poste de directeur général: "il connaît l'automobile, il sait travailler avec les Japonais et il connaît le fonctionnement de l'Alliance". Cet ancien de Michelin et de Faurecia, titulaire d'un MBA de Paris Dauphine, avait rejoint Renault en septembre 2012.

Le choix probable de M. Bolloré semble avoir provoqué une certaine ébullition au sein des instances dirigeantes du groupe. Le directeur à la performance, l'Allemand Stefan Mueller, considéré comme un concurrent sérieux pour le poste, est sur le départ, et l'ancien patron de Total, Thierry Desmarests, administrateur chez Renault, a annoncé qu'il quittait ses fonctions. Une coïncidence troublante, même si des sources affirment que ces départs n'ont rien à voir avec les annonces prévues jeudi.

À la Bourse de Paris, l'action Renault progressait de 0,8% vers 15H30, à 83,30 euros, faisant un peu moins bien que l'indice phare CAC 40 (+1,24%).

CARREFOUR On veut aller vite sur le plan social concernant les ex-magasins Dia

Carrefour veut aller vite sur le plan de sauvegarde de l'emploi (PSE) concernant près de 2.300 salariés de sa filiale de magasins de proximité, avec un début de négociation le 20 février, pour un plan avant l'été, a-t-on appris de sources syndicales.

Au total, 2.262 salariés sont concernés, dont 2.072 employés dans 273 magasins ex-Dia allant être cédés ou fermés, comme le PDG du groupe Alexandre Bompard l'a annoncé le 23 janvier, à indiqué à l'AFP Frédéric Roux (CGT) à l'issue d'une réunion du CCE de Carrefour Proximité. Les autres travaillent dans des fonctions support.

Les négociations sur le PSE commenceront le 20 février, sur la base des premières propositions de la direction présentées lundi, basées sur un accord cadre groupe "minimal", a précisé Cyril Boulay (FO). Elles devraient se terminer vers la mi-mars, selon M. Roux.

Les deux représentants syndicaux ont fait état de la volonté de la direction d'"aller vite".

Le calendrier prévoit que le comité central d'entreprise (CCE) rende son avis début juin pour un PSE lancé dans la foulée.

La CGT assistera aux discussions mais "ne négociera aucun PSE", a souligné M. Roux. "On va aller dire aux salariés, magasin par magasin, qu'il faut se mobiliser maintenant pour leur avenir", a-t-il ajouté.

En annonçant son plan, Alexandre Bompard avait dit tabler sur des reclassements pour la moitié des salariés concernés. Une hypothèse à laquelle ne croient pas les deux syndicats.

FO, qui avait mobilisé une centaine de personnes à l'occasion du CCE, organisme de son côté une "opération caravane", avec "un point de mobilisation tous les jours", pour peser sur les négociations. Le syndicat veut des "mesures d'accompagnement exemplaires et une égalité de traitement" entre les salariés concernés par le PSE et les 2.400 salariés des sièges du groupe visés par un plan de départs volontaires.

La CFE-CGC demande aussi des "indemnités égales pour tous", a souligné son président Thierry Faraut.

Quant à la CFDT, elle demande une "année blanche" pour les dividendes en 2018 afin qu'ils soient "consacrés à l'accompagnement social et au reclassement des salariés touchés par les différentes restructurations" dans le groupe.

ENGIE

Clamadieu choisi comme futur président

Le conseil d'administration du groupe énergétique Engie a choisi mardi Jean-Pierre Clamadieu comme futur président pour succéder à Gérard Mestrallet, mettant ainsi fin à des mois de suspense et de tensions. Actuel dirigeant du groupe belge de chimie Solvay, il sera proposé comme administrateur puis comme président lors de l'assemblée générale du 18 mai.

Ce choix était largement attendu dans la mesure où M. Clamadieu avait obtenu le soutien de l'Etat, actionnaire à hauteur de 24,10% de l'ex GDF-Suez et comptant cinq représentants (bientôt quatre) au conseil d'administration.

Le ministre de l'Economie et des Finances Bruno Le Maire l'avait reçu la veille avant de soutenir sa candidature.

La nomination de Jean-Pierre Clamadieu, âgé de 59 ans, met fin à des mois de feuilleton et de tensions au sein d'Engie pour la succession de Gérard Mestrallet, qui doit partir au printemps, atteint par la limite d'âge.

M. Clamadieu devra désormais cohabiter avec Isabelle Kocher, la directrice générale d'Engie, qu'il connaît déjà puisqu'ils siègent tous deux au conseil d'administration de l'assureur Axa.

L'une des très rares dirigeantes d'entreprise dans un paysage français encore très masculin, Mme Kocher ambitionnait d'obtenir également la présidence pour devenir PDG.

Mais elle n'aura pas obtenu gain de cause. Le conseil d'administration d'Engie avait confirmé début février vouloir maintenir les

deux fonctions distinctes, comme c'est le cas depuis 2016.

Isabelle Kocher a salué mardi "une excellente nouvelle" après le choix de M. Clamadieu, dans une déclaration transmise à l'AFP. "Le groupe va pouvoir bénéficier de son expérience industrielle, de son expertise des enjeux de transformation d'un grand groupe et de son habitude d'une gouvernance dissociée", a-t-elle souligné.

"Nous avons dans le passé exprimé des vues très convergentes sur des enjeux de société primordiaux et je suis sûre que notre collaboration permettra à Engie de conforter sa place de leader mondial de l'énergie", a-t-elle conclu.

M. Clamadieu a de son côté assuré qu'il aurait "pour priorité d'instaurer avec l'appui d'Isabelle et de tous les membres du Conseil une gouvernance efficace. La complémentarité de nos expériences devrait constituer un atout pour le groupe et pour l'ensemble de ses équipes."

TRANSFORMATION

Dans le contexte d'un bouleversement du secteur européen de l'énergie, Engie a lancé en 2016 un plan de transformation sur trois ans comprenant un plan de cession de 15 milliards d'euros.

Le groupe veut ainsi se concentrer sur des activités régulières ou bénéficiant de contrats de vente à long terme, moins risquées, et se développer dans les énergies renouvelables et les services énergétiques.

Compte tenu de son rôle moteur dans la

mise en oeuvre de cette stratégie, Isabelle Kocher avait initialement semblé une candidate naturelle à la présidence. Mais les échos d'une mésentente entre Mme Kocher et M. Mestrallet se sont vite fait entendre.

Jean-Pierre Clamadieu est pour sa part un candidat qui "coche presque toutes les cases" pour la présidence d'Engie, selon les analyses de Bryan Garnier.

Il a ainsi mené une transformation profonde de Solvay, qui fait écho à celle d'Engie, et s'intéresse aux questions de développement durable, un sujet dont il s'est occupé au sein du Medef, l'organisation patronale française. De plus, il connaît la Belgique, où est implanté Electabel, une filiale d'Engie qui y exploite des centrales nucléaires.

Ingénieur de l'influent Corps des Mines, son nom avait déjà été évoqué dans le passé pour prendre la tête de l'électricien EDF ou du groupe nucléaire Areva.

Après un début de carrière dans l'administration et un cabinet ministériel (il a été conseiller de Martine Aubry au ministère du Travail), il a travaillé chez Rhône-Poulenc puis Rhodia, dont il est devenu PDG.

En septembre 2011, à la suite du rapprochement entre Rhodia et Solvay, il a été nommé vice-président du comité exécutif de Solvay et président du conseil d'administration de Rhodia.

Depuis mai 2012, il est président du comité exécutif de Solvay, où il restera jusqu'à ce qu'un successeur lui soit trouvé, d'ici à la fin de l'année.

LIBYE

MAURITANIE

Clôture de la journée de concertation entre les secteurs public et privé

Les travaux de la journée de concertation entre les secteurs public et privé, organisée par l'Union Nationale des Employeurs Mauritaniens en coopération avec les pouvoirs publics, ont été clôturés, mardi soir, au Palais des Congrès à Nouakchott.

La consultation entre les secteurs public et privé a permis aux participants de concevoir des projets de partenariat entre les deux secteurs à travers quatre ateliers qui ont caractérisé la journée et discuté des ressources marines, agricoles et pastorales, de l'industrie, des mines, du commerce, de la boulangerie et des pâtisseries.

Les ateliers ont également discuté du climat des affaires en Mauritanie, des institutions financières, des services, des transports et du tourisme.

La ministre de la Fonction publique, du Travail et de la Modernisation de l'Administration, Mme Coumba Ba, a salué les réalisations de la Mauritanie sous la direction clairvoyante du Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Abdel Aziz, notamment en ce qui concerne le climat des affaires et l'accès de la Mauritanie à une place avancée dans l'indicateur des affaires.

Elle a également loué l'importance de promouvoir le secteur privé afin de lui permettre de jouer pleinement son rôle dans l'économie nationale et dans la création d'opportunités d'emploi.

Quant au président de la Fédération Nationale des Employeurs Mauritaniens, M. Mohamed Zein El Abidine Ould Cheikh Ahmed, il a déclaré que l'organisation de cette journée s'inscrit dans le cadre des efforts de consolidation des acquis du pays sous la direction avisée du Président de la République, Son Excellence Monsieur Mohamed Ould Abdel Aziz, ajoutant : "L'ouverture de cette journée par le Premier ministre démontre l'attention accordée par les pouvoirs publics au secteur privé et lui donne une place de choix lui permettant de jouer pleinement son rôle", avant d'adresser ses vifs remerciements à tous ceux qui ont participé de près ou de loin à l'organisation de cette journée.

Une vingtaine de migrants tués dans l'accident d'un camion

Une vingtaine de migrants au moins ont été tués et une centaine d'autres blessés dans l'accident d'un camion qui les transportait près de Bani Walid, à 170 km au sud-est de Tripoli, a indiqué à l'AFP le directeur de l'hôpital de la ville.



Plus de 300 migrants, la plupart de nationalités érythréenne et somalienne, se trouvaient à bord lorsque le véhicule s'est renversé en matinée, à 60 km de Bani Walid.

Le directeur de l'hôpital, Salah al-Mabrouk a indiqué qu'au moins 19 migrants avaient été tués dans l'accident, dont des femmes et un enfant. Au total, au moins 124 migrants ont par ailleurs été blessés, et 78 blessés étaient toujours hospitalisés à la mi-journée, a-t-il ajouté. Plus tôt, un porte-parole de l'hôpital, Salah al-Twijer, avait pour sa part fait état de 23 morts et 101 blessés. Il avait évoqué une situation de "crise" à l'hôpital, à la capacité limitée. "Plusieurs victimes sont soignées à même le sol", a-t-il déploré. Bani Walid est un point de transit des migrants venant du Sahara vers les côtes libyennes d'où s'effectuent les départs clandestins en Méditerranée vers l'Europe.

La ville, hors de tout contrôle des nouvelles autorités libyennes, compte une vingtaine de centres illégaux de détention ou de regroupement de migrants, selon un responsable local. Minée par la violence et l'insécurité depuis la chute du régime Kadhafi en 2011, ce riche pays pétrolier est devenu une plaque

tourmente pour des centaines de milliers de migrants d'Afrique subsaharienne.

Certains migrants restent en Libye et travaillent parfois plusieurs années pour pouvoir mettre de côté le prix de leur passage avant de tenter de rejoindre l'Europe à la recherche d'une vie meilleure. Des milliers de migrants trouvent la mort dans des naufrages chaque année en Méditerranée. Des centaines d'autres meurent durant leur traversée du désert libyen depuis les frontières poreuses dans le sud.

UNE QUINZAINE DE PROGRAMMES DE PLUS DE 290 MILLIONS D'EUROS ADOPTÉS

D'autre part et sur le sujet de migration illégal, près d'une quinzaine de programmes d'un montant total de plus de 290 millions d'euros ont été adoptés dans le cadre du volet "Afrique du Nord" du fonds fiduciaire d'urgence de l'UE pour l'Afrique, créé en novembre 2015 pour financer des projets visant à remédier aux causes profondes de l'instabilité, des déplacements forcés et des migrations irrégulières, a annoncé la Commission

européenne. Dans le cadre de ce volet qui concerne l'Algérie, le Maroc, la Tunisie, la Libye et l'Égypte, "14 programmes d'un montant total de 293,6 millions d'euros ont été adoptés, des contrats ont été conclus pour un montant de 174,6 millions d'euros et 77,6 millions d'euros ont été décaissés", a précisé le commissaire européen pour l'élargissement et la politique européenne de voisinage, Johannes Hahn.

Selon ce commissaire, le fonds fiduciaire d'urgence de l'UE pour l'Afrique, notamment le volet "Afrique du Nord", a été défini comme le "principal instrument financier pour remédier à la situation sur la route de la Méditerranée centrale", soulignant que la priorité a été accordée à la Libye avec l'adoption de quatre programmes d'un montant total de 162 millions d'euros. Les ministres européens des Affaires étrangères avaient décidé, en juillet, de prolonger la mission européenne "EUBAM Libye" jusqu'au 31 décembre 2018. Cette mission soutient les autorités libyennes dans la gestion et le contrôle des frontières sud du pays d'où partent la plupart des

embarcations des migrants illégaux vers l'Europe. Un projet doté d'une enveloppe de 46,3 millions d'euros a été également approuvé dans le cadre du fonds fiduciaire pour l'Afrique afin de "renforcer les capacités des autorités libyennes en matière de gestion des frontières et des migrations". "Afin de pouvoir engager les fonds nécessaires pour s'attaquer aux priorités définies par l'UE, la Commission s'est engagée à verser au volet 'Afrique du Nord' 200 millions d'euros issus du budget de l'UE pour l'année 2017 et à dégager des fonds supplémentaires pour l'année 2018", a-t-il ajouté dans sa réponse à l'eurodéputé Edouard Ferrand qui l'interpellait sur le manque de moyens financiers pour le fonctionnement du fonds fiduciaire d'urgence de l'UE pour l'Afrique. Le commissaire Hahn a affirmé, à ce titre, que les dirigeants européens s'étaient engagés lors de leur sommet d'octobre 2017 à "assurer un financement suffisant et ciblé", y compris au titre du volet Afrique du Nord du fonds fiduciaire de l'UE pour l'Afrique, afin de "soutenir les actions nécessaires liées aux migrations en Afrique du Nord". Au cours de l'année 2017, a-t-il poursuivi, des mesures ont été prises par les États membres afin de contribuer au réapprovisionnement du volet "Afrique du Nord" du fonds. Les États membres de l'UE se sont engagés, lors du sommet européen de juin dernier, à verser plus de 146 millions d'euros au fonds. Cependant, "des fonds supplémentaires seront nécessaires afin de répondre aux besoins émergents et d'assurer la continuité des activités dans la région", a-t-il estimé.

TUNISIE

Dans l'éco-construction, le secteur privé devance de loin le public

"Aujourd'hui, la réalisation par le secteur privé de projets de construction écologique et de développement durable a devancé de loin la réglementation mise en place par les pouvoirs publics", a indiqué Lotfi Rejeb, architecte et expert international en éco-construction lors d'une conférence sur le thème "Urbanisme-architecture et villes durables", tenue mardi, à l'ouverture des 10èmes journées de l'éco-construction et de l'innovation, qui se tiennent du 13 au 14 février 2018, au siège de l'UTICA, à Tunis.

Il constate "une non conformité entre les stratégies nationales de promotion de l'éco-construction et la réglementation actuelle régissant ce domaine". A cet égard, Rejeb a proposé la mise en place "d'une charte d'urbanisme qui constituerait une étape intermédiaire entre l'amendement du cadre réglementaire et la concrétisation de la volonté des opérateurs privés", recommandant que "des chartes soient élaborées au niveau de chaque commune, dans le cadre d'ateliers de réflexion auxquels participeraient les représentants de la société civile, les responsables des communes, les promoteurs et les professionnels du domaine".

"Cette charte donne une marge d'intervention à l'échelle de la communauté, en matière

de réalisation de projets écologiques. L'autonomie du pays est le mot clé dans ce dossier, d'autant plus que la Tunisie recèle d'importantes ressources naturelles. Il est illogique que le pays importe de l'énergie alors qu'il devrait être exportateur de l'énergie solaire, puisqu'il bénéficie de 4.800 heures d'ensoleillement par an". De son côté, Taoufik Chabchoub, avocat à la cour de cassation, a indiqué que "le législateur tunisien ne cible pas le développement durable et la construction écologique, mais plutôt la lutte contre la pollution et la maîtrise de la consommation d'énergie. Notre cadre juridique manque d'un référentiel technique pour concrétiser le développement durable et nous sommes très en retard par rapport aux autres pays". Selon lui, la proposition de mettre en place une charte urbaine pourrait être une solution, néanmoins cette charte doit être adoptée par les pouvoirs publics, car si elle n'a pas la force comminatoire d'un texte juridique, elle va rester au stade des vœux pieux. Il a souligné la non harmonisation entre le cadre juridique régissant le domaine de l'éco-construction et du développement durable (article 1 du code de l'urbanisme et articles 12 et 45 de la constitution) et les nouveaux concepts dans ce domaine.

Faouzi Ayadi, l'organisateur de ces jour-

nées, dira pour sa part, que la place de l'éco-construction dans l'économie nationale reste encore restreinte, étant donné la réticence des pouvoirs politiques à adopter cette nouvelle notion.

De son côté, le ministre des Affaires locales et de l'Environnement, Riadh Mouakher, a relevé, lors de l'ouverture des 10èmes journées de l'éco-construction et l'innovation, que son département œuvrera à solutionner les problèmes des professionnels, à la lumière des propositions qui seront issues de ces journées, d'autant plus que l'éco-construction constitue une solution économique aux problèmes liés à la maîtrise de l'énergie et à la pollution.

Aujourd'hui, l'administration doit être réactive et suivre le secteur privé, qui est très avancé dans ce domaine, pour ne pas constituer un obstacle. L'objectif est de généraliser ce concept et de ne pas rester au niveau des expériences pilotes, a-t-il affirmé. La 10ème édition des journées de l'éco-construction et l'innovation est une occasion de réunir les décideurs et experts de la construction et du bâtiment et les représentants des différentes entreprises dans le but de stimuler la réalisation de futurs projets économiques et écologiques. Près de 30 exposants participent à cette édition, dont cinq start-up.

FRANCE

L'emploi privé est resté au beau fixe en 2017

L'emploi du secteur privé reste robuste: les entreprises françaises ont créé plus de 250.000 postes salariés en 2017, année qui a vu la construction repasser dans le vert pour la première fois depuis 2008. La tendance ne faiblit pas. L'année s'est conclue avec 53.300 créations de postes (+0,3%) au 4e trimestre, soit le neuvième trimestre consécutif à 50.000 ou plus. Résultat: en 2017, les effectifs du secteur privé ont augmenté de 253.500 postes (+1,3%), pour atteindre, en fin d'année, un record de 19,27 millions de salariés. Ces chiffres témoignent même d'une légère accélération du marché de l'emploi, après 234.500 créations en 2016 et 129.700 en 2015. La France avait détruit des emplois de 2012 à 2014. Comme les années précédentes, les services marchands, et dans une moindre mesure l'intérim, ont été les locomotives de l'emploi privé. Le tertiaire marchand a créé, hors intérim, 178.000 postes sur l'année (+1,6%), tandis que l'intérim en a créé 45.500 (+6,6%). Avec 734.400 postes, l'intérim a atteint un record fin 2017. Mais l'événement le plus notable de l'année 2017 s'est produit dans la construction. Le secteur, qui a détruit près de 200.000 postes depuis la crise de 2008, a connu sa première année positive en neuf ans. Les chantiers ont créé l'année dernière, hors intérim, 21.300 postes (+1,6%). Ils retrouvent des effectifs comparables à ceux de mi-2015. L'industrie, en revanche, n'a pas été à pareille fête. Les usines ont perdu 10.100 postes (-0,3%) en 2017. Elles n'ont plus enregistré de créations nettes d'emplois depuis l'an 2000, voyant même disparaître sur la période près d'un million de postes, soit un quart de leurs effectifs. Seul signe positif, les destructions ont tout de même ralenti.

OFFRES NON POURVUES

L'agriculture (+5.800, +2,0%) et les services non marchands (+12.900, +0,5%) ont, eux, vu leurs effectifs salariés augmenter l'année dernière. Mais pour les services non marchands, l'année s'est tout de même terminée par une baisse au 4e trimestre (-5.000, -0,2%), alors que le secteur est touché par une baisse drastique des prescriptions de contrats aidés depuis l'été. Au total, tous secteurs confondus, la hausse de l'emploi a été plus forte que l'augmentation attendue de la population active. Dans sa note de conjoncture publiée en décembre, l'Insee s'attendait à voir affluer 21.000 actifs au 4e trimestre, 128.000 sur l'ensemble de l'année. Cela constitue un bon présage en vue de la publication, jeudi, du taux de chômage à fin 2017. Au 3e trimestre, l'indicateur s'élevait à 9,7% de la population active en France entière, en baisse de 0,3 point depuis début 2017. L'Insee voit le taux redescendre à 9,5% fin 2017, puis à 9,4% mi-2018. Pôle emploi, de son côté, a déjà publié ses chiffres pour 2017. Sur un an, 15.700 chômeurs (-0,5%) ont quitté les listes de l'opérateur en métropole. Si, pour l'heure, la baisse du chômage reste limitée, la ministre du Travail, Muriel Pénicaud, a indiqué lundi qu'elle s'attendait à une baisse sensible et "durable" du taux de chômage "vers la fin de l'année et surtout en 2019", grâce aux réformes structurelles engagées par le gouvernement. En octobre, le président Emmanuel Macron plaçait, lui, cet horizon dans "un an et demi, deux ans". Mme Pénicaud a mis l'accent sur le plan d'investissement sur les "compétences", alors que Pôle emploi estimait en décembre qu'en 2017, entre 200.000 et 330.000 offres étaient restées non pourvues "faute de candidat".

M.S.

ALLEMAGNE

Le gouvernement envisage la gratuité des transports en commun urbains

Le gouvernement allemand propose la gratuité des transports en commun afin de réduire la pollution dans les villes, sous la menace d'amendes de l'UE et alors que la justice pourrait bientôt interdire les véhicules diesel dans certaines métropoles.

Dans un courrier de plusieurs ministres allemands, dont celle de l'Environnement, adressé le 11 février à Bruxelles, Berlin dit envisager d'instaurer "la gratuité des transports publics afin de réduire le nombre des voitures particulières" en circulation, en concertation avec les Etats régionaux et les communes.

Cette lettre à la Commission européenne, dont l'AFP a eu copie, devra être testée dans 5 villes du pays, dont l'ancienne capitale Bonn (300.000 habitants environ) et la métropole industrielle de la Ruhr, Essen, qui compte près de 600.000 habitants.

Elle est néanmoins dévoilée alors que la chancelière Angela Merkel n'a pas encore finalisé son nouveau gouvernement, ce qui en limite la portée. Parmi les trois ministres signataires de la lettre, seule celle de l'Environnement, la social-démocrate Barbara Hendricks, devrait être reconduite dans ses fonctions.

Le gouvernement envisage aussi de "fixer des règles contraignantes" aux bus et aux



taxis pour qu'ils respectent des seuils de pollution.

Si le projet se concrétise, "au plus tard à la fin de l'année", Bonn, Essen, Herrenberg, Reutlingen et Mannheim devraient donc proposer aux usagers de voyager gratuitement à bord des bus, trams et autres transports en commun utilisés par des centaines de milliers de personnes chaque jour.

Une mesure qui si elle est mise en place devrait ravir les utilisateurs qui déboursent dans certaines villes comme Berlin 2,80 euros ou Munich 2,90 euros pour un ticket à l'unité.

VOITURE REINE

En Allemagne, pays où la voiture est reine, le nombre d'usagers des transports en commun connaît une croissance sans interruption depuis vingt ans.

L'an dernier, la Fédération allemande des entreprises de transports a ainsi enregistré 10,3 milliards de déplacements.

ments.

Mais d'ores et déjà le projet inquiète les communes qui risquent de devoir gérer un flot soudain et considérable de nouveaux voyageurs.

Elles s'interrogent en outre sur l'épineuse question du financement: "Le gouvernement fédéral doit dire comment il veut financer cela", a prévenu Michael Ebling, président d'une fédération de régies communales (VKU).

La part de financement de l'Etat fédéral pour appliquer la gratuité des transports et acquérir de nouveaux véhicules, tout en embauchant du personnel supplémentaire dans les régies de transport, n'est encore nullement définie.

Le maire de Bonn, Ashok Sridharan, avertit aussi qu'il va devoir subitement accroître le parc de bus et de tramways écologiques dans sa cité. Or, "je ne connais pas de constructeur qui puisse livrer en si court laps de temps les bus électriques dont nous aurions besoin", a-t-il averti.

EMISSIONS POLLUANTES

L'ONG Greenpeace réclame de son côté de diminuer les possibilités de parking ou d'augmenter les "péages" dans les villes pour limiter la circulation automobile. Avec ce paquet de mesures, Berlin espère convaincre Bruxelles de ne pas saisir la Cour européenne de justice à son encontre, comme il le menace de le faire pour neuf pays au total, dont la France. Bruxelles est exaspérée devant l'absence de propositions de ces Etats pour réduire la pollution de l'air dans les villes, en dépit de nombreuses mises en demeure adressées aux pays par le passé.

Les neuf pays avaient été sommés fin janvier de s'expliquer alors qu'ils dépassent régulièrement les limites d'émissions destinées à protéger la santé des Européens pour deux polluants clés: les particules fines (PM10) et le dioxyde d'azote (NO2).

Les dernières propositions de Berlin interviennent aussi à un moment où les autorités sont sous pression au sujet du diesel, avec le risque de voir certaines villes interdire les véhicules roulant au gazole pour réduire les émissions polluantes. Un jugement clé dans ce domaine est prochainement attendu en Allemagne.

Les tentatives ponctuelles d'instaurer la gratuité des transports en commun se sont avérées jusqu'ici plutôt infructueuses. Aux Etats-Unis, la grande métropole de Seattle a ainsi abandonné une telle mesure.

Mustapha S.

GRANDE-BRETAGNE

L'inflation reste vivace en janvier

L'inflation au Royaume-Uni s'est maintenue à 3% en janvier sur un an, ce qui constitue une mauvaise nouvelle pour les ménages britanniques d'autant qu'elle renforce l'hypothèse d'une hausse des taux de la Banque d'Angleterre. Ce chiffre, annoncé mardi par l'Office des statistiques nationales (ONS), s'explique en particulier par la hausse des prix dans l'alimentaire et l'habillement. Il est par ailleurs légèrement supérieur aux attentes des économistes qui prévoyaient un ralentissement à 2,9% selon Bloomberg. La hausse des prix reste à des niveaux élevés, après avoir atteint un pic à 3,1% en novembre, représentant un nouveau coup dur pour le pouvoir d'achat des ménages britanniques, dont les salaires ne progressent pas aussi vite. "La croissance des salaires évolue autour de 2,5%, donc le pouvoir d'achat baisse en termes réels", souligne Ben Brettell, économiste chez Hargreaves Lansdown. Cette hausse des prix a un impact direct sur la consommation des ménages qui a été le moteur de la croissance économique ces dernières années au Royaume-Uni. Dans le détail, l'inflation en janvier a été soutenue par une hausse des prix importante dans l'alimentaire (+3,7%), même si elle ralentit un peu

par rapport à décembre, ainsi que dans l'habillement (+3,4%). En revanche, la hausse des prix s'est tempérée dans les transports (+3,4%). L'inflation est renforcée depuis des mois en raison de la faiblesse de la livre, qui reflète les craintes autour du Brexit, ce qui a pour effet de rencherir le coût des biens importés. La devise a toutefois repris quelques forces récemment, laissant penser aux économistes que l'inflation pourrait bien entamer un reflux lors des prochains mois, même si cela tarde à se concrétiser dans les chiffres.

VERS UN RESSERREMENT MONÉTAIRE ?

L'ONS a notamment observé que la progression des prix des biens manufacturés et alimentaires s'apaise en raison d'un recul du coût de certaines matières premières importées. Mais cette tendance est susceptible d'être contrecarrée par la récente hausse des prix des matières premières sur les marchés, notamment du pétrole, sur fond de croissance mondiale en meilleure forme. La solidité de l'inflation pourrait alimenter les spéculations autour d'une prochaine hausse des taux d'intérêt de la Banque d'Angleterre (BoE), qui a ouvert la porte la semaine dernière lors de sa réu-

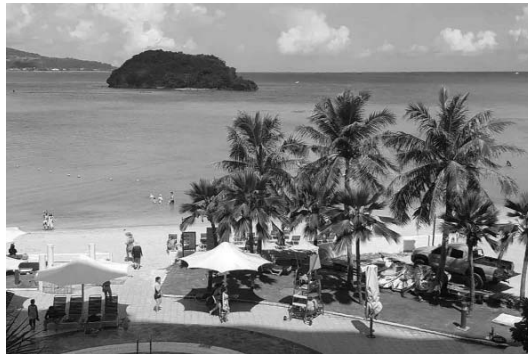
nion à un resserrement monétaire plus marqué que prévu. La BoE s'attend toutefois dans les prochains mois à un ralentissement de l'inflation, laquelle devrait terminer l'année 2018 à 2,4% selon ses prévisions. James Smith, économiste chez ING, "penche pour une hausse des taux lors de la réunion de mai, bien que cela dépende des progrès concernant le Brexit, en priorité une annonce sur la période de transition ainsi qu'une plus grande clarté sur les relations commerciales voulues par le gouvernement". De difficiles négociations avec l'UE sur les futurs liens avec le Royaume-Uni ne manqueraient pas en effet d'affaiblir à nouveau la livre, qui fait office de baromètre des incertitudes sur le Brexit. La possibilité d'une prochaine hausse des taux inquiète toutefois particulièrement les syndicats, au moment où les ménages, souvent endettés et donc exposés à une hausse des taux via leurs emprunts immobiliers ou leurs crédits à la consommation, font face aux vents contraires de l'inflation. Pour la confédération syndicale TUC, "la Banque ne devrait pas envisager de hausse de taux avant que les salaires ne repartent nettement à la hausse. Et c'est au gouvernement de s'assurer que cela se produise".

Kamel A.

MALGRÉ LES MENACES DE PYONGYANG

L'ambiance persiste toujours à Guam

L'escalade des tensions entre la Corée du Nord et les Etats-Unis n'a pas bouleversé l'ambiance paisible de l'île de Guam, petite île paradisiaque perdue dans le Pacifique, qui se vante de "couchers de soleil célèbres dans le monde entier".



mée de l'air Andersen, installée sur l'île tropicale. Ses 160.000 habitants ont de bonnes raisons de se rassurer. Des dizaines de radar parsèment les falaises de l'île, située à environ 3.400 kilomètres de la péninsule coréenne, scrutant signaux et menaces potentielles. Le territoire est aussi équipé d'un bouclier anti-missile sophistiqué: le THAAD, "Terminal High Altitude Area Defense". Le système a été conçu pour lancer des intercepteurs de missile de gamme intermédiaire qui pulvérisent leur cible.

PROJECTION DE LA PUISSANCE

Car derrière ses paysages paradisiaques, Guam est une véritable forteresse. Un avant-poste stratégique de 550 km², où sont stationnés quelque 7.000 soldats. Avec ses deux bases, l'île fait partie du Commandement des opérations militaires américaines dans le Pacifique (PACOM), qui couvre la moitié de la planète.

Depuis 2004, ce territoire au coeur de l'archipel des îles

Mariannes a toujours accueilli au moins un des trois types de bombardiers lourds de l'armée américaine, susceptibles d'être déployés, si nécessaire, face à la Corée du Nord.

Les responsables américains aiment parler de l'importance de Guam, symbole de "projection de la puissance", au fin fond de la région Pacifique.

Une stratégie qui intervient dans un contexte où le programme de "l'Amérique d'abord" martelé par le président Trump est utilisé par ses rivaux pour soutenir que Washington ne s'intéresse plus à sa présence dans cette région.

Avec d'autres responsables, le général Joe Dunford, chef d'état-major américain, qui s'est récemment rendu sur l'île avec un groupe de journalistes, conteste cet argument.

Présent sur la base de l'armée de l'air Andersen, le B2 Spirit, bombardier furtif en forme de boomerang, peut transporter des charges nucléaires en évitant les radars.

Lors de l'inspection du général Dunford, les responsa-

bles de la base ont exhibé un avion plus connu, l'imposant B-52, un bombardier géant de la guerre froide, toujours en service. "On est la troisième génération à piloter cet avion, c'est incroyable", se réjouit le capitaine Joseph Trench Niez, âgé de 28 ans.

CAMPAGNE DE PRESSION

Avec le système THAAD et ses missiles intercepteurs qui peuvent, en théorie, détruire un missile balistique intercontinental (ICBM), le Pentagone assure qu'il peut déjouer toute menace provenant de la Corée du Nord. Mais les défenses américaines ne sont en aucun cas garanties. Le mois dernier, le test d'un missile conçu pour intercepter un engin d'une gamme intermédiaire a échoué, pour la deuxième fois en moins d'un an. Une grosse salve de missiles pourrait surpasser les capacités du THAAD.

Et Kim Jong Un, le numéro un nord-coréen, aura la capacité d'envoyer un ICBM à tête nucléaire sur le continent américain dans "quelques mois", a récemment estimé le directeur de la CIA, Mike Pompeo.

Avec l'imprévisible rhétorique de Donald Trump, le département d'Etat et l'armée américaine semblent avoir repris en main la relation avec la Corée du Nord. Le chef d'état major Dunford a insisté sur son rôle de soutien à "la campagne de pression diplomatique-économique" contre Pyongyang, menée conjointement par l'ambassadrice américaine aux Nations unies Nikki Haley et le département d'Etat.

Ikrum A.

JUSTICE

Le mandat d'arrêt contre Assange maintenu

La justice britannique a une nouvelle fois refusé mardi de lever le mandat d'arrêt visant Julian Assange, qui ne pourra donc pas sortir libre de l'ambassade d'Equateur à Londres où il est réfugié depuis bientôt six ans.

Le tribunal londonien de Westminster, qui avait déjà jugé ce mandat d'arrêt valide le 6 février, a estimé que son maintien n'allait "pas à l'encontre de l'intérêt public", comme le soutenait la défense.

"Je trouve que l'arrestation est une réponse proportionnée, même si M. Assange a lui-même restreint sa propre liberté depuis plusieurs années", a ajouté la juge Emma Arbuthnot.

Sur Twitter, l'Australien de 46 ans s'est dit "surpris" par ce jugement, entaché selon lui "d'importantes erreurs factuelles". Il a ajouté avoir trois mois pour faire appel.

Assange avait trouvé asile en juin 2012 dans l'ambassade d'Equateur, immeuble de briques rouges situé dans le quartier chic de Knightsbridge, pour échapper à une extradition vers la Suède où il était recherché depuis fin 2010 pour des accusations de viol et d'agression sexuelle qu'il niait.

Le fondateur de WikiLeaks craint, en cas d'arrestation, d'être extradé et jugé aux Etats-Unis pour la publication par WikiLeaks en 2010 de nombreux secrets militaires et documents diplomatiques américains.

"Le fait qu'il refuse de se rendre a entravé" le cours de la justice, a jugé la magistrate, estimant qu'il s'agissait d'un "homme qui cherche à imposer ses propres termes au cours de la justice". Les poursuites pour viol ont été abandonnées en mai 2017, mais le tribunal de Westminster n'avait pas suivi, la semaine dernière, l'argument de la défense selon lequel cela rendait le mandat d'arrêt caduc.

La juge l'avait au contraire maintenu, estimant qu'il avait été délivré après que Julian Assange eut enfreint les conditions de sa liberté sous caution. Répondant mardi aux arguments de la défense, qui avait invoqué l'impossibilité de son client d'accéder aux soins médicaux, elle a estimé que ses "problèmes de santé pourraient être bien pires" et qu'il ne manquait pas de lumière du jour à l'ambassade où il vit dans un petit appartement, avec un chat pour seule compagnie.

'TROIS FOIS LA PEINE MAXIMALE'

Sur Twitter, Julian Assange avait souligné avant l'audience qu'il avait "déjà purgé plus de trois fois la peine théorique maximale" pour s'être soustrait à la justice. Il s'était également référé à un article du Guardian de lundi affirmant, en citant des courriels du parquet britannique, que celui-ci avait dissuadé la Suède de renoncer aux poursuites, comme elle semblait vouloir le faire dès 2013. Dans l'espoir de trouver une solution au casse-tête judiciaire-diplomatique, Quito lui avait accordé en décembre la nationalité équatorienne, mais le Royaume-Uni avait refusé de lui accorder un statut diplomatique, ce qui lui aurait permis de quitter l'ambassade sans être arrêté par la police britannique.

Si Assange était amené à quitter l'ambassade, il n'aurait plus forcément l'image de défenseur des libertés qu'il avait pu avoir au moment où il y avait trouvé refuge. Désormais controversé, il a été récemment accusé d'être un valet de la Russie en raison de son influence sur l'élection du républicain Donald Trump à la Maison Blanche.

Nawel Z.

APRÈS LA DÉMISSION DU CHEF DE LA DIPLOMATIE

Aux Pays-Bas, échec d'une motion de défiance

La démission de Halbe Zijlstra, ministre néerlandais des Affaires étrangères, qui a reconnu avoir menti sur sa présence à une réunion avec Vladimir Poutine, a entraîné mardi le dépôt d'une motion de défiance contre le Premier ministre, largement rejetée. Rejetée avec 101 voix contre et 43 voix pour, la motion de défiance avait été introduite par le député d'extrême droite Geert Wilders du Parti pour la Liberté (PVV), qui a jugé "inacceptable" que le Premier ministre n'ait pas informé les députés du scandale impliquant son ministre des Affaires étrangères. En fin d'après-midi mardi, M. Zijlstra, en poste depuis seulement quatre mois, a démissionné, admettant devant les députés avoir menti sur sa présence au cours d'une rencontre en 2006 avec le président russe, Vladimir Poutine. Il avait affirmé en 2016 avoir entendu lors de cette réunion Vladimir Poutine dire qu'il voulait reconstruire une "Grande Russie", incluant "la Biélorussie, l'Ukraine et les pays baltes". Mark Rutte s'est trouvé sous le feu des critiques après que son ministre a reconnu avoir menti, des députés lui reprochant de ne pas avoir immédiatement agi après avoir été mis au courant, il y a trois semaines, du mensonge de son plus fidèle minis-

tre. "C'était une erreur de jugement de ma part" que de ne pas informer le Parlement à ce moment-là, a-t-il admis. "Je ne pensais pas que cette affaire aurait une telle portée politique. J'ai sous-estimé l'impact de ce mensonge", a reconnu M. Rutte avant que le leader du PVV (20 sièges) Geert Wilders ne dépose la motion de défiance. La démission de Halbe Zijlstra, membre du parti libéral VVD de Mark Rutte, est le premier scandale qui secoue la fragile coalition à quatre partis formée à l'issue de négociations laborieuses en octobre. "Je ne vois pas d'autre option aujourd'hui que de présenter ma démission à Sa Majesté le roi", a dit M. Zijlstra, manifestement ému, mettant fin à une polémique grandissante aux Pays-Bas, alors qu'il devait prendre l'avion quelques heures plus tard pour une visite officielle en Russie.

'FAKE NEWS'

Cette visite, lors de laquelle il devait rencontrer mercredi son homologue russe Sergueï Lavrov, a été annulée "pour des raisons évidentes", a indiqué à l'AFP un porte-parole du ministère des Affaires étrangères. Le chef de la diplomatie avait admis lundi avoir menti, alors même qu'il s'appretait à partir pour Moscou, où il

devait évoquer notamment l'affaire du vol MH17, un avion de ligne abattu en 2014 au-dessus de la zone de conflit avec des séparatistes prussiens dans l'est de l'Ukraine. Le drame, qui a coûté la vie aux 298 occupants de l'appareil, des citoyens néerlandais pour la plupart, a créé des tensions entre les deux pays, et conduit à des accusations selon lesquelles Moscou ne dirait pas la vérité à propos des événements. Un ministre néerlandais préférant un mensonge impliquant la Russie ne pouvait en aucun cas rester en poste, selon l'avis général des députés. "Il s'agit de la plus grosse erreur de ma carrière", a admis le chef de la diplomatie quelques instants après sa démission. L'ambassade russe a d'ailleurs réagi avec virulence, accusant les Néerlandais de diffuser des "fake news". "Aux Pays-Bas, la Russie est accusée d'avoir diffusé de la désinformation. Les autorités néerlandaises font sans arrêt de telles déclarations sans fondement", a-t-elle déclaré dans un communiqué. M. Zijlstra a affirmé que les propos prêtés au président russe lui avaient été rapportés par une tierce personne, mais qu'il avait affirmé les avoir entendus lui-même dans le soubri de ne pas trahir sa source.

N.Z.

HANDBALL

Un tournoi méditerranéen à Arzew du 18 au 21 février

Un tournoi méditerranéen de handball aura lieu à la salle omnisports d'Arzew (Oran) du 18 au 21 février, a-t-on appris mardi des organisateurs.

Outre le club local, l'ES Arzew, pensionnaire de la division Excellence, un autre club algérien de la même division prendra part à ce rendez-vous en l'occurrence le MC Oran, en plus de deux formations libyennes (Al Ahly de Tripoli et Nadi Benghazi), un club tunisien (CSB Jammel), ainsi qu'une équipe de la région marseillaise (France).

Cet évènement s'inscrit dans le cadre de la commémoration de la journée du Chahid, coïncidant avec le 18 février de chaque année et des préparatifs de la ville d'Oran pour accueillir les Jeux Méditerranéens en 2021.

"Nous avons proposé cette idée aux autorités locales et tout le monde a été favorable à l'organisation de ce tournoi, d'où les moyens mis à notre disposition, notamment de la part du président de l'APC d'Arzew", s'est réjoui le président de l'ES Arzew, Amine Benmoussa, dans une déclaration à l'APS.

Les délégations participant à ce tournoi, dont les organisateurs espèrent en faire une tradition annuelle, commenceront à rallier la ville pétrochimique d'Arzew à partir de vendredi prochain, a précisé la même source.

La compétition, quant à elle, se jouera sous forme d'un mini-championnat, et dont le coup d'envoi sera donné par les autorités locales, selon le président de l'ES Arzew. Une soirée artistique sera organisée en l'honneur de tous les clubs participants, le 21 février en guise de clôture de ce tournoi.

Les initiateurs de cette épreuve ambitionnent de lui donner une autre dimension dès la prochaine édition en 2019, et ce, en tablant sur la participation de dix pays, a encore indiqué M. Benmoussa.

JEUX AFRICAINS DE LA JEUNESSE :

L'Algérie sera au rendez-vous, assure El Hadi Ould Ali

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, El Hadi Ould Ali assure que l'Algérie sera au rendez-vous pour assurer la réussite des Jeux Africains de la jeunesse qu'elle organisera dans le courant du mois de juillet 2018.



Hôte de la chaîne 2, le ministre a mis en exergue le rôle de la radio dans la massification de la pratique sportive dans toutes les régions du pays et la promotion des idéaux du sport et des valeurs de fraternité. Abordant l'évènement phare de cette année que représentent les Jeux africains de la jeunesse, Mr Ould Ali a déclaré que les chefs de missions Africains réunis récemment à Alger sont repartis satisfaits quant à l'avancement des travaux et des moyens que l'Etat Algérien a mis pour la réussite de l'évènement. Il a assuré que tous les moyens humains et matériels avaient été mobilisés pour que le pays soit au diapason de cet évènement. A ce propos, le ministre a indiqué que toutes les fédérations ainsi que d'autres secteurs sont impliqués dans la préparation de cette rencontre et que des subventions pour la préparation des athlètes avaient été libérées dans la perspective notamment des jeux de 2020 et 2024. Au sujet du sport d'élite, M. Ould Ali a réaffirmé le soutien du secteur aux athlètes de

haut niveau par l'octroi de bourses de préparation à l'étranger, notamment pour les disciplines porteuses, à l'exemple de l'athlétisme, de la boxe, du judo, de la natation et de la lutte. S'agissant des stades en construction, Mr Ould Ali a affirmé que le ministre a entrepris de larges efforts pour enlever les contraintes et qu'en principe au plus tard fin 2018 les stades de Baraki, Tizi Ouzou et Oran seront réceptionnés, n'excluant pas un léger retard jusqu'au premier trimestre 2019. Il a, par ailleurs, souligné que le sport pourrait contribuer au développement économique au travers de la création de petites entreprises et de l'encouragement de manifestation sportives dans le Sud pour promouvoir le tourisme.

...UNE IMPORTANTE AIDE FINANCIÈRE POUR LES FÉDÉRATIONS DE CYCLISME ET DE LUTTE

Les Fédérations algériennes de cyclisme et de lutte ont bénéficié respectivement de 38,9 et 33 milliards de centimes pour le

dernier mandat olympique, a révélé mardi à Alger le ministre de la Jeunesse et des Sports (MJS), El Hadi Ould-Ali.

"Le cyclisme a bénéficié d'une enveloppe de 38,9 milliards de centimes. Idem pour la lutte, qui a bénéficié de 33 milliards de centimes", a annoncé le MJS en marge d'un déjeuner au complexe sportif Ahmed-Ghermoul d'Alger-centre, organisé en l'honneur des différentes sélections algériennes de cyclisme et de lutte, ayant glané plusieurs médailles sur le plan continental dernièrement. La sélection algérienne de cyclisme (juniors et élite) a en effet décroché 12 médailles (4 or, 3 argent et 5 bronze) aux Championnats d'Afrique sur piste, clôturés samedi dernier à Casablanca (Maroc). Alors que de leur côté, les sélections algériennes de luttas associées (cadets, juniors, seniors et féminine) ont remporté 37 médailles (16 or, 10 argent et 11 de bronze), lors des championnats d'Afrique qui ont pris fin dimanche, à Port Harcourt

(Nigeria). Une importante moisson, qualifiée d'historique par la Fédération algérienne des luttas associées (FALA), car jamais réalisée par la lutte algérienne auparavant. "L'Etat algérien a toujours été d'un soutien indéfectible au sport et il reste fidèle à cette tradition" a poursuivi le ministre, entouré de certains jeunes champions, en lutte et en cyclisme, fraîchement auréolés de leurs titres continentaux. "L'Algérie sera bientôt engagée dans différentes compétitions internationales, dont les Jeux Africains de la Jeunesse (JAJ-2018), qu'elle abritera à partir de la mi-juillet prochain. Nous espérons que cette aide financière, accordée aux Fédérations algériennes de cyclisme et de lutte les aidera à réussir d'autres performances, qui feront honneur aux couleurs nationales" a ajouté Ould Ali. Outre les JAJ-2018, les sélections sportives algériennes seront engagées dans différentes compétitions continentales et mondiales pendant la même année, dont la Coupe du monde et les Championnats du monde de cyclisme sur piste, ainsi que les Jeux Olympiques de la Jeunesse, prévus en Argentine sans oublier les Jeux Méditerranéens de Tarragone (Espagne).

Des rendez-vous importants, où "l'Etat algérien espère encore de grandes victoires" a poursuivi le ministre, espérant que les médailles qui ont été remportées jusqu'ici "ne soient qu'un avant-goût" de celles qui suivront.

FOOTBALL:

Le huis clos refait surface et tue le spectacle

Alors que l'enjeu devient de plus en plus important dans les championnats des deux Ligues 1 et 2 à l'approche de la dernière ligne droite, le huis clos a refait surface, comme seule alternative pour sanctionner des comportements et des manières qui n'avaient pas lieu d'être. La mission de discipline de la Ligue de football professionnel (LFP) a encore une fois eu la main lourde en infligeant lundi soir à l'actuel leader de Ligue 1, le CS Constantine un match à huis clos, alors que le pensionnaire de la

Ligue 2, le GC Mascara, en a pris deux. Après une certaine accalmie qui avait caractérisé la phase aller de la compétition, le début de la seconde partie de la saison est marqué par le retour de ce phénomène qui est en train de tuer le spectacle en privant les supporters de soutenir leurs équipes. Lors de la 19e journée de la compétition disputée le week-end dernier, pas moins de trois rencontres se sont déroulées à huis clos dans les deux paliers : JS Kabylie - NA Hussein-Dey (1-1), USM Blida - Paradou AC (0-1) et CAB

Bou Arréridj - ASM Oran (2-0). Lors de la 20e journée de Ligue 2, prévue vendredi, la JSM Skikda, l'un des prétendants à l'accession, accueillera le RC Relizane à huis clos. La formation de l'Est du pays a été sanctionnée suite aux incidents survenus lors de la réception du GC Mascara (2-1), marquée par un envahissement de terrain entraînant l'arrêt momentané de la partie pendant 25 minutes. Le huis clos s'est emparé même de la compétition continentale, puisque l'ES Sétif a été contrainte de jouer dimanche devant des gradins vides lors de la réception au stade du 8-mai-1945 des Centrafricains du Real de Bangui (6-0) au tour préliminaire (aller) de la Ligue des champions. L'Entente purgera un second match à huis clos lors des 16es de finale de la C1.

La sanction lui avait été infligée par la commission de discipline de la Confédération africaine (CAF) en juillet 2016, à cause des graves incidents survenus à Sétif lors du match contre les Sud-Africains de Mamelodi Sundowns (0-2), à l'occasion de la 1re journée (Gr. B) de la phase de poules. En dépit des tentatives de l'instance dirigeante de la compétition pour réduire au maximum cette sanction, la bêtise humaine sévit toujours. Lors de la réunion du Bureau exécutif de la Fédération algérienne de football tenue le 25 décembre 2017, la LFP avait annoncé sa décision d'adresser désormais trois mises en garde, au lieu de deux précédemment, aux clubs fautifs avant de leur infliger la sanction du huis clos, en vain.

CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DE BADMINTON:

Victoire de la sélection algérienne face à son homologue ivoirienne

La sélection algérienne (messieurs) de Badminton a battu son homologue ivoirienne sur le score de 5-0, lors de la première journée des épreuves par équipes du championnat d'Afrique, qui s'est ouvert lundi à la salle Harcha Hacene (Alger). Le sélectionneur national, Mamer Salim a déclaré à l'APS que "les joueurs de l'équipe nationale ont bien débuté cette compétition", estimant que toutes les rencontres sont à leur portée.

Il a ajouté que le staff technique "connait bien le niveau des joueurs africains, mais nous comptons aussi sur notre équipe qui a des capacités pour réussir toutes les rencontres".

Les équipes présentes en messieurs (Algérie, Egypte, Nigeria, Ghana, Maurice, Zimbabwe, Cameroun, Côte d'Ivoire, Maroc, Tunisie, Seychelles et Zambie) ont été réparties en quatre groupes de trois, alors que les sélections engagées en dames (Algérie,

Egypte, Maurice, Ghana, Nigeria, Zimbabwe et Ouganda) ont été dispatchées sur deux groupes.

Dans la compétition des messieurs (appelée Thomas Cup), les deux premiers de chaque groupe passeront aux quarts, tandis que chez celle des dames (appelée Uber Cup), les deux premières sélections dans les deux groupes, après les matchs du 1er tour, se qualifieront directement aux demi-finales.

Le 1er du groupe A affron-

tera le second du groupe B et le leader de la poule B rencontrera le 2e du groupe A.

Les matchs des quarts de finale (messieurs) et demi-finales (dames) auront lieu mercredi après-midi, alors que les finales sont programmées le lendemain (jeudi) à partir de 15h30.

Les athlètes des pays présents enchaîneront avec les épreuves individuelles du 16 au 18 février à compter des 32es de finale jusqu'à la finale.

23 PERSONNES sont décédées des suites de complications de la grippe saisonnière dans plusieurs wilayas du pays, depuis le début de l'hiver, a indiqué mardi à Alger, Dr Djamel Fourar, directeur de la prévention et de la promotion de la santé au ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière.

SECTEUR AGRICOLE/FIDA

Les efforts engagés par l'Algérie présentés à Rome

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Abdelkader Bouazghi, a présenté mardi à Rome l'approche de l'Algérie pour le développement du secteur agricole dont la dynamique contribue fortement, actuellement, à la croissance économique et à l'amélioration de la sécurité alimentaire du pays.

Intervenant à la 41ème session du Conseil des gouverneurs du Fonds international pour le développement agricole (FIDA), qui se tient mardi et mercredi dans la capitale italienne, le ministre a affirmé que le secteur agricole de l'Algérie connaît, depuis les années 2000, sous la conduite du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, "une dynamique qui lui permet, aujourd'hui, de contribuer de manière significative à la croissance économique et au relèvement du niveau de la sécurité alimentaire du pays".

Parallèlement à la mise en œuvre de programmes visant la modernisation de l'agriculture du pays, l'intensification durable des productions stratégiques, la régulation des marchés et la préservation des ressources naturelles, "les efforts portent sur le développement de l'agriculture familiale et le renforcement de son rôle dans l'économie rurale et l'alimentation des populations rurales", a-t-il indiqué.

Dans ce sens, le ministre a relevé que l'environnement économique et social de l'acte d'investissement et de production a été pris en charge à travers, notamment, le règlement de la question du foncier agricole, les facilités accordées en matière d'accès au financement et au crédit et à la mise en œuvre de la modernisation des assurances agricoles.

Selon lui, l'agriculture participe à

hauteur de 12% au PIB national et occupe plus du quart de la population active, représentant 2,5 millions équivalents emplois permanents auxquels s'ajoute l'insertion de jeunes diplômés du secteur sans activité et 22.253 micro-entreprises créées dans le segment de l'appui à l'exploitation agricole.

70% DES DISPONIBILITÉS ALIMENTAIRES

La valeur de la production agricole, qui est passée de 500 milliards DA en 2000 à 3.000 milliards DA en 2016, représente plus de 70% des disponibilités alimentaires, a-t-il précisé.

M. Bouazghi a soutenu que la dynamique engagée a généré de nouveaux besoins auxquels son secteur est en train de répondre en modernisant davantage l'agriculture et en développant de manière soutenue les industries agroalimentaires, "pour assurer une valeur ajoutée aux produits locaux, les rendre durablement disponibles, contenir les fluctuations chroniques de leurs prix et conquérir des marchés à l'export." Par ailleurs, il a fait valoir que l'insertion des jeunes et des femmes dans la vie active et leur contribution au développement économique et social du pays font l'objet d'une attention particulière, qui s'est traduite par la mise en place de dispositifs sectoriels et intersectoriels qui leur sont dédiés.

Ainsi, a-t-il poursuivi, des opportunités de travail durable leur sont ainsi offertes dans le cadre des investissements publics et privés destinés, notamment, à la modernisation des exploitations agricoles et d'élevage, au renforcement de la production agricole et au développement des industries agroalimentaires. C'est ainsi que des dispositifs ont été mis en place

pour permettre aux jeunes et aux femmes de créer des exploitations agricoles et d'élevage sur des terres relevant du domaine privé de l'Etat, de petites unités d'abattage et de transformation ou de conditionnement des produits agricoles, et ce, dans le cadre de partenariats qu'ils nouent de plus en plus avec les agriculteurs et les éleveurs, a noté le ministre.

De surcroît, les jeunes et les femmes diplômés ont la possibilité de se lancer dans l'ingénierie agricole en créant des bureaux d'études, des sociétés de prestation de services et des laboratoires, contribuant ainsi à répondre aux besoins générés par la dynamique de développement agricole et rurale à l'œuvre dans le pays, a-t-il ajouté.

Abordant le contexte dans lequel se tient cette session du FIDA, le ministre a observé que la situation reste marquée par la persistance de la faim et de la malnutrition dans certaines régions du monde, que viennent aggraver l'insécurité générée par des situations climatiques extrêmes et, parfois, des conflits locaux dévastateurs.

"Il est maintenant admis par nous tous qu'il ne sera pas possible de relever le défi de la sécurité alimentaire et de réaliser les objectifs de développement durable sans miser sur des investissements importants dans l'adaptation au changement climatique et la réduction des risques de catastrophes dans le secteur rural", a-t-il préconisé.

Evoquant le rôle du FIDA, le ministre a soutenu que cette agence de l'ONU avait été parmi les premiers bailleurs de fonds à intervenir dans le domaine du développement agricole en Algérie en se focalisant sur les petits agriculteurs et sur l'intégration de la femme rurale dans

le processus du développement. La mise en œuvre des projets du FIDA en Algérie a permis d'accumuler une riche expérience dans divers domaines visant à relever le défi de la sécurité alimentaire et à promouvoir un développement durable et harmonieux des territoires ruraux, selon M. Bouazghi.

Le FIDA, au regard de sa longue expérience dans la conduite de projets adaptés aux conditions spécifiques de zones rurales très diverses, continuera, en coordination et en collaboration avec les autres institutions des Nations unies, à jouer un rôle déterminant dans l'effort collectif visant la préservation et la gestion durable des immenses territoires qui sont menacés, a avancé le ministre.

C'est pourquoi, a-t-il soutenu, la coopération Sud-Sud et triangulaire prônée et activement promue par le FIDA constitue un atout précieux à un moment où

les défis auxquels le monde est confronté requièrent le recours à des solidarités multiformes, novatrices et plus actives.

Pour rappel, cette 41ème session du FIDA est consacrée à un débat sur "la fragilité à la résilience à long terme: investir dans les économies rurales durables". Créé en 1977, le FIDA (siège à Rome) est une institution spécialisée de l'ONU qui agit comme une banque d'aide au développement ayant pour vocation d'aider financièrement au développement agricole et rural des pays en développement et en transition.

Il a pour mission d'y combattre la faim, la malnutrition et la pauvreté par l'amélioration des moyens et des techniques agricoles et par la création et la modernisation d'activités agricoles ou commerciales en milieu rural à travers notamment des projets de micro-financement.

Ahmad K.

PARTENAIRE DE LA FÉDÉRATION ALGÉRIENNE D'ESCRIME

Ooredoo accompagne l'équipe nationale dans la Coupe du Monde de Sabre Féminin-Junior

Sponsor Officiel de la Fédération Algérienne d'Escrime (FAE) et de l'Equipe Nationale, Ooredoo a accompagné la sélection algérienne féminine, lors de la Coupe du Monde de Sabre Féminin-Junior-Etape d'Alger, organisée récemment à Alger. Cette compétition a vu la participation de neuf nations, dont l'Algérie qui y a pris part avec 06 sabreuses de la sélection nationale féminine junior. Durant cette Coupe du monde de Sabre, Ooredoo a apporté son soutien et ses encouragements aux sabreuses algériennes.



A travers cette action, Ooredoo réitère sa volonté de promouvoir cette discipline sportive en Algérie et d'accompagner les athlètes algériens dans les manifestations sportives nationales et internationales.

Post scriptum

Par B. Chellali

Eu égard à certains indicateurs qui annoncent de mauvaises nouvelles, le moment est opportun de chercher à corriger, approfondir et être capable d'aspirer au grand air socio-économique et aux espaces indispensables au grand redressement financier du pays. Si le plan d'action du gouvernement apporte quelques satisfactions, il y a encore des besoins à satisfaire.

Dans quel but ? Guérir une sphère économique et financière "malade", c'est tout d'abord relancer la machine, faire dans une quête permanente de la performance, dans un contexte de chute accélérée des ressources financières du pays.

Optimiste au commencement de cette crise, aujourd'hui, le gouvernement découvre petit à petit les mauvais impacts que ferait courir le déclin avéré des recettes tirées des hydrocarbures. Un constat qui ne cache pas une situation précaire de plus en plus préoccupante et qui est en

même temps la cible des critiques de l'opposition et de certains milieux économiques. La mauvaise période économique et financière que connaît le pays ne fait que commencer, et ce n'est pas la dernière.

Mais le plus important, aujourd'hui, est de penser sérieusement à l'immédiat, l'urgent et trouver des solutions qui permettent un véritable redressement capable de résister à cette violente crise.

Cela ne veut pas dire revenir sur le libre marché, les acquis et les objectifs fixés, mais il faut un ensemble de réformes, de mesures, de sacrifices, changer la façon dont sont utilisées les ressources du pays, la gouvernance, la transparence. Pour cela, il faut inventer une nouvelle science de développement, basée sur une extraordinaire compréhension des conséquences de la chute des cours pétroliers et leurs néfastes incidences sur l'économie. De l'aveu même du discours officiel, la

situation à laquelle est confrontée l'Algérie est très délicate. Nous devons tous être conscients. La baisse des prix des hydrocarbures risque de s'étaler et d'impacter négativement les ressources du pays.

Ainsi depuis le mois de juin 2014, la sonnette d'alarme est actionnée, la vérité dite et transmise au peuple pour affirmer que la situation est "grave", le pays risquant plus que jamais de "dévorer" ses réserves de change. Pour le moment le gouvernement semble en quête d'une stabilité socio-économique et monétaire.

C'est pourtant la seule sortie d'une phase "rampante" où l'on doit faire "vigilance" pour échapper au cycle infernal inflation-revendication pour ne pas laisser se multiplier les foyers de tension où les nostalgiques de la manœuvre rêvent d'un désordre socio-politique à coups de mécontentements anarchiques. C'est dire combien le pays a besoin de perspectives,

d'une grande vision, non pas uniquement de promesses. Mais tout cela demande que l'on puisse progressivement rétablir la confiance en nos propres aptitudes à servir l'intérêt général et qu'on sache surtout faire preuve de discernement à l'heure des grands choix.

Cependant, il est remarqué que le discours du gouvernement demeure par certain moment flou puisqu'en dehors de la récurrente exigence de diversification de l'économie, rien ne perçoit en ce qui concerne les mesures urgentes à faire valoir au vu de la tournure de cette crise, exception de la décision d'annuler l'importation de certains produits et matières. Aussi, la quête de sortie de crise, dans un contexte de globalisation accélérée, confère au débat économique davantage d'importance, tant l'Algérie comme la société civile sont interpellées par l'irruption d'un mauvais lendemain.

B. C.

Attention à l'irruption d'un mauvais lendemain !